



09 Actualités

Les Pavillons-sous-Bois
à l'heure du
reconfinement



17 Échos:

Commémorations



21 Culture

Bibliothèque

Les Pavillons *infos*

N°121 Décembre 2020

www.les-pavillons-sous-bois.fr



COVID-19

Je soutiens
mes commerçants et mes artisans



j'achète
aux Pavillons-sous-Bois



IMMO 5 25, avenue Victor Hugo
93320 Les Pavillons sous Bois

Depuis 2000

Pour tous ceux qui pousseront la porte, aucune inquiétude, masques, gel et gants seront à votre disposition.
Ces mesures seront couplées avec le port de surchaussures dans le cadre des visites.
Enfin tous nos bureaux sont équipés d'un plexiglass afin de garantir une sécurité supplémentaire.

Nous recherchons pour nos clients
APPARTEMENTS / PAVILLONS / TERRAINS À BÂTIR
ESTIMATIONS GRATUITES
Accompagnement et suivi de dossier par notre équipe



IMMO 5

01.48.02.00.21

Profitez de notre
expérience et de notre
professionnalisme !

L'immobilier est notre métier, c'est aussi notre passion !

> **ÉDITO** Page **5**

> **ACTUALITÉS** page **6**

- Travaux
- Dossier spécial reconfinement
- Inscriptions aux centres de loisirs
- Inscriptions à l'école maternelle
- Sécurité
- Environnement



> **ÉCHOS** page **14**

- Conseil municipal
- Commémorations
- Médailles du travail



> **CULTURE** page **20**

> **ASSOCIATIONS** page **27**

> **SPORT** page **30**



> **EXPRESSION POLITIQUE** page **32**

> **INFOS PRATIQUES** page **33**

> **INFOS SERVICES** page **34**



⚠ Covid-19

En fonction de l'évolution de la pandémie les événements annoncés, dans ce magazine, peuvent être amenés à être annulés ou reportés.



Couverture :
Pavillons-Infos Décembre 2020

Vos élus vous reçoivent

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :
Secrétariat du Cabinet de Madame le Maire
Tél. : 01 48 02 75 04/05



Madame le Maire,
Conseillère Départementale,
sur rendez-vous
Tél. : 01 48 02 75 04/05

Yvon ANATCHKOV	1 ^{er} Adjoint au maire délégué à la Sécurité publique, la Sécurité des bâtiments, la Délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
Christine GAUTHIER	2 ^e Adjointe au maire déléguée à l'Éducation et aux Activités périscolaires (3-11 ans)
Marc SUJOL	3 ^e Adjoint au maire délégué à la Voirie et aux Affaires économiques hors commerce de proximité
Annick GARTNER	4 ^e Adjointe au maire déléguée à la Petite enfance et à la Dépendance
Patrick SARDA	5 ^e Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et aux Bâtiments publics
Françoise RAYNAUD	6 ^e Adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors
Serge CARBONNELLE	7 ^e Adjoint au maire délégué aux Finances
Geneviève SIMONET	8 ^e Adjointe au maire déléguée à la Culture et à la Communication
Sabrina ASSAYAG	9 ^e adjointe au maire déléguée au Développement durable, à l'Environnement et à la Propreté de la ville
Jackie SIMONIN	Conseiller municipal délégué à la Vie associative et à la Mémoire combattante
Chantal TROTTE	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission locale, à la Maison de l'emploi et au Projet de ville RSA
Jean-Marc AYDIN	Conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap
Yohan NONOTTE	Conseiller municipal délégué au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Mamadou Macinanké DIALLO	Conseiller municipal délégué au Commerce de proximité et aux Marchés forains

Votre député de la 10^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Bondy Sud-Est), **Alain RAMADIER** vous reçoit sur rendez-vous :
06 76 61 08 44



Allô Madame le Maire
Conseillère Départementale

01 48 02 75 94
en direct

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois
N° 121 décembre 2020.
Supplément au magazine : guide municipal annuel et calendrier de la collecte des déchets.
> Directrice de la publication : Katia COPPI - Maire des Pavillons-sous-Bois
> Rédaction, photos, régie publicitaire : Service Communication, Florence Gadroy
Tél. : 01 48 02 75 81
> Infographie : Public Imprim Tél. : 01 48 20 69 47
> Impression : imprimerie RAS Tél. : 01 39 33 01 01
> Distribution : Espace Impression Tél. : 01 46 70 12 21

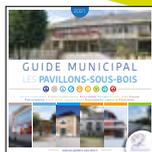


Communication
en mairie

- > **Sur place :** ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h (les samedis pairs - Excepté en juillet et en août pour le service Population – Etat-civil).
- > **Par courrier à :** Madame le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles de Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone :** 01 48 02 75 75
- > **Par courriel :** mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site Internet de la ville :** www.les-pavillons-sous-bois.fr
- > **Page Facebook de la ville :** Ville des Pavillons-sous-Bois

Pour vos insertions dans les publications municipales

Contactez le Service Régie publicitaire de la Ville :



Tél. : 01 48 02 75 81



GIADA & LEGER Cuisine - Rangement - Verrière



65, boulevard Pasteur 93320 Les-Pavillons-sous-Bois

Tél : 01 88 49 59 77

Mail: snaidero93320@gmail.com

Site internet : www.giada-snaidero.fr



extra

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

ETS MANGERET SARL ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

Magasin ouvert la matin de 9h30 à 12h30:
le jeudi, le vendredi et le samedi.

Ouvert le samedi après-midi de 16h à 19h.

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLOMBERIE



FOUCAULT

69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Bien cher tous,

A lors que se profile la fin de l'année, je pensais que le nombre rond, 2020, laisserait présager une année pleine d'espérance. Malheureusement, je me suis trompée. Elle a été l'une des pires que nous ayons connues depuis la dernière guerre. Nous avons été attaqués de l'intérieur, dans notre intégrité morale et physique, par un virus jusqu'alors inconnu, qui s'est répandu dans le monde entier.

Cette pandémie nous a appris à vivre autrement, très souvent privés de nos libertés individuelles et dans la peur de perdre un proche ou d'être touché soi-même, mais n'oublions jamais que ceux qui ont donné le plus, ce sont les membres du corps médical. Aux dépens de leurs familles, et de leurs vies tout simplement, ils ont été extraordinaires de conscience et de compétences professionnelles, de bienveillance et de générosité, jusqu'à l'épuisement souvent.

Je remercie tout le personnel de la mairie, de la police municipale et du Centre Communal d'Action Sociale qui se sont dévoués à la cause des personnes dans le besoin : ils ont réalisé un travail remarquable. Un grand merci également au corps enseignant, dont la tâche est loin d'être facile.

Ce virus, sur le plan humain, a fait des ravages et beaucoup de familles ont été touchées dans leurs cœurs et dans leurs corps. Sur le plan matériel, il a causé d'importantes catastrophes en appauvrissant des familles, que nous avons aidées au maximum, et des commerçants, aujourd'hui en chute libre, voire en faillite. La gestion de l'épidémie par l'État a été difficile et certaines décisions n'ont pas toujours été comprises, notamment lorsque les grandes surfaces ont pu rester ouvertes et que les commerçants de proximité, eux, ont dû fermer malgré les investissements réalisés et les stocks constitués.

Avec mes collègues maires de l'EPT Grand Paris Grand Est, nous sommes intervenus auprès de l'État pour défendre ces commerçants et ces artisans et, ainsi, demander leur réouverture rapide avec toutes les précautions possibles. J'ai également une pensée très forte pour les restaurateurs qui ont, eux aussi, pris beaucoup de précautions sanitaires mais qui ne pourront malheureusement pas rouvrir pour les fêtes de fin d'année... pour l'instant.

Cher(es) Pavillonnais(es), plus que jamais, je vous demande d'effectuer vos achats quotidiens et de Noël chez vos commerçants de quartier. Ils ont besoin de notre solidarité. Je connais votre cœur et votre sensibilité et je suis persuadée que vous les aiderez.

Ces fêtes de Noël et du Jour de l'An ne se dérouleront pas comme nous l'aurions souhaité. Cependant, les commerces alimentaires sont très bien achalandés alors, chers tous, faute de restaurants, nous allons nous mettre aux fourneaux pour mitonner de petits plats à ceux que nous aimons.

Nous sommes là et c'est déjà beaucoup. Je pense beaucoup à vous et je suis là pour vous aider, dans la mesure de mes possibilités.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et, puisque le vaccin est sur le point d'arriver, une année 2021 pleine d'espoir.

Votre maire
Katia COPPI



Katia COPPI
Maire,
Conseillère Départementale



Je connais votre cœur et votre sensibilité et je suis persuadée que vous aiderez nos commerçants.



➤ Travaux dans la ville

Depuis fin octobre, un nouveau confinement a été instauré. Ce nouveau dispositif a conduit les services de la ville à adapter leur travail mais les travaux se poursuivent.



➤ Décorations de Noël

De nombreuses festivités ont dû être annulées en raison du risque sanitaire mais, pour perpétuer une ambiance de fête, les illuminations de Noël sont maintenues. Les services techniques œuvrent depuis le mois de septembre pour installer les guirlandes sur les principaux axes et sur certains bâtiments publics. Cette année encore, la ville a investi dans de nouvelles décorations et quatre traversées lumineuses prendront place sur l'avenue Aristide Briand. La campagne d'illuminations débutera le 4 décembre et se prolongera jusqu'au mois de janvier.

Le service des Espaces Verts a lui aussi contribué à préserver la magie de Noël en créant des décorations dans différents endroits de la ville.



➤ Éclairage public

Un programme de rénovation de grande envergure, de l'éclairage public et des carrefours de signalisation tricolores lumineux, se déroule depuis plusieurs mois et prendra fin en décembre. Des armoires électriques, des mâts, des candélabres et des luminaires ont été remplacés afin d'assurer la mise aux normes des équipements, de diminuer la pollution lumineuse, le taux de pannes et de réaliser des économies d'énergie.

Au total, la ville a consacré, en 2020, un budget de 220 000 € pour cette campagne.

➤ Réseau électricité

Les travaux d'enfouissement en cours au niveau de l'entrée de ville (secteur de la Fourche) vont bientôt prendre fin avec la dernière phase de bascule de réseau.



Rénovation d'un candélabre avenue Franklin



Allée Edgard Quinet

> Signalisation - école

Des panneaux de type « clignotant école » seront prochainement installés à proximité de l'école Jean Macé au niveau de l'allée du Colonel Fabien ainsi que, sur les allées Robillard et Jules Auffret. Ces panneaux viennent compléter le dispositif de sécurité déjà en place, à proximité des écoles, afin d'inciter les automobilistes à faire preuve d'une plus grande vigilance et de réduire leur vitesse à l'approche des établissements scolaires.

Un ralentisseur a été créé au mois de novembre, sur l'avenue du Général Leclerc, pour renforcer le dispositif de sécurité.



> Réfections de voirie

- **Allée de Bougainville :** suite aux travaux de renouvellement des bouches à clé par la société Véolia, le service de la Voirie de la ville interviendra, entre le 7 et 18 décembre, pour réaliser une réfection de la chaussée sur une partie de la rue.
- **Avenue du 14 juillet :** devant le cimetière, la ville va procéder à la réfection de la chaussée.

Des déviations seront mises en place, ponctuellement, pendant toute la durée des chantiers mais, les accès riverains seront conservés.

> Espaces jeux

Deux nouvelles structures de jeux ont pris place dans les cours des écoles Marguerite Léopold et Fischer.

- **Budget :** la pose et la fourniture des deux structures de jeux représentent un budget total de 23 340 € TTC.



École Marguerite Léopold



École Fischer

> Rénovation du Pavillon de garde Nord

Le Pavillon de garde Nord a connu une première rénovation en 2004, mais de nombreuses malfaçons ont entraîné une rapide dégradation de l'édifice. Après plusieurs années de procédure, un nouveau chantier va débuter très prochainement. Un architecte a été nommé à l'issue d'une procédure d'appel d'offres et les travaux devraient débuter dans le courant du 2^e trimestre 2021, après validation de la déclaration de travaux auprès des Bâtiments de France. La durée des travaux est estimée à environ 10 mois.



> Transport TZen 3

Dans le cadre de la réalisation du TZen 3, transport en commun en site propre, qui reliera la gare de Gargan à la Porte de Pantin, les concessionnaires ont débuté les travaux de dévoiement des réseaux. La circulation sur l'avenue Aristide Briand sera ponctuellement modifiée pour permettre à la société ENEDIS d'intervenir.

- **Du 26 octobre au 18 décembre :** circulation sur une voie, dans chaque sens, au niveau de la section allant du 110 au 118, avenue Aristide Briand.
- **Du 15 novembre au 18 décembre :** circulation sur une voie, dans chaque sens, devant le 149, avenue Aristide Briand.



> Accessibilité

La ville poursuit les travaux d'accessibilité après avoir clôturé la première phase qui incluait, les allées Pierre et Marie Curie, Chevalier de la Barre, Édouard Vaillant et des Arquebuses. La société Colas va réaliser de nouveaux travaux sur la ville pour procéder à l'abaissement de bordures « passages piétons » et permettre ainsi l'accès des Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Les allées Pierre et Marie Curie, Séverine, Béranger, Main Ferme, Marie-Louise et Micheline sont concernées par cette nouvelle phase.

> Les Pavillons-sous-Bois à l'heure du reconfinement

Depuis le 30 octobre, l'évolution de l'épidémie de la COVID-19 a conduit le gouvernement à renforcer le protocole sanitaire et à reconfiner l'intégralité du territoire national, pour une durée, à minima, de quatre semaines. Face à ces nouvelles restrictions, la ville des Pavillons-sous-Bois a adapté son fonctionnement et a mis en place de nouvelles mesures.

> Santé

> Centre COVID-19: bilan



Pour faire face à la **demande croissante de tests COVID**, le centre de consultation et de dépistage a, de nouveau ouvert ses portes, le 1^{er} septembre, dans les locaux du Centre Municipal de Santé. Pour mener à bien sa double mission de consultation et de dépistage, 14 médecins et 6 infirmiers se sont relayés, pour accueillir les patients du lundi au vendredi.

Depuis sa réouverture, le centre a reçu, en moyenne, **40 personnes par jour**, ce qui correspond à plus de **2055 tests PCR** entre le 1^{er} septembre et la mi-novembre.

- les personnes ayant été en contact avec une personne diagnostiquée COVID-19,
- le personnel soignant,
- les enseignants.
- les personnes qui souhaitent réaliser un test préopératoire ou avant d'effectuer un voyage, seront reçues en fonction des disponibilités.

La présence d'un médecin généraliste permet à la fois de réaliser une consultation médicale et un test PCR. Il n'est donc pas nécessaire de fournir une ordonnance.

> Modalités d'accès au centre COVID

Le centre accueille, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 18h:

- les patients évocateurs de symptômes de la COVID-19,

> Actions de dépistages

Le personnel du centre COVID a mené des actions spécifiques de dépistage auprès de certains établissements situés sur notre territoire, comme cela avait déjà eu lieu lors de la première vague de la pandémie.



> Phase de déconfinement:

En concertation avec l'ARS et face à la diminution importante des demandes de test de dépistage COVID-19, le Centre COVID-19 situé dans les locaux du CMS, fermera ses portes le vendredi 11 décembre 2020.



Centre COVID
Centre Municipal de Santé
91, avenue Aristide Briand
Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 07 72 24 92 78

> COVID-19: informations pratiques

> Cas contact

Définition du cas contact

Selon les recommandations officielles, la personne contact à risque est une personne qui, en l'absence de mesures de protection efficaces, pendant toute la durée du contact:

- a partagé le même lieu de vie que le cas confirmé ou probable;
- a eu un contact direct avec un cas, en face-à-face, à moins d'un mètre, quelle que soit la durée (ex. conversation, repas, flirt, accolades, embrassades);
- a prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins;
- a partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel...) pendant au moins 15 minutes avec un cas, ou étant resté en face-à-face avec un cas, durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement;
- est élève ou enseignant de la même classe scolaire (maternelle, primaire, secondaire, groupe de travaux dirigés à l'université).

Les personnes croisées dans l'espace public de manière furtive ne sont pas considérées comme cas contact.

Au cœur du dispositif **Tester alerter protéger**, l'Assurance Maladie est chargée, aux côtés des médecins, de contacter les personnes contaminées ainsi que les personnes ayant été en contact rapproché avec elles, pour leur conseiller d'effectuer un test de dépistage et leur expliquer les recommandations sanitaires.

> À quel moment se faire dépister?

- Si une personne d'une même famille est testée positive à la COVID-19, l'ensemble des personnes du même foyer doit se faire dépister, si possible, le jour même.
- Si une personne a été en contact, d'une personne positive à la COVID-19, sans respecter les mesures de protections efficaces, il est nécessaire d'attendre une période de 7 jours avant de se faire dépister.



> Procédures de test

Qu'est-ce qu'un test antigénique?

Le test de type antigénique est un outil complémentaire au **test PCR qui reste la méthode de référence** pour la détection de l'infection à la COVID-19. Il est lui aussi réalisé à partir d'un prélèvement nasal à l'aide d'écouvillons mais sa méthode d'analyse ne nécessite pas d'être envoyée dans un laboratoire. Le temps d'attente pour connaître les résultats est estimé entre 10 et 30 min.

Qui peut se faire tester?

Il s'adresse aux patients symptomatiques, dans les 4 premiers jours après l'apparition des premiers symptômes, âgés de moins de 65 ans et ne présentant pas de facteur de comorbidité de type diabète, insuffisance cardiaque, obésité etc.

> La ville au service des Pavillonnais

> Services municipaux

Tous les services restent pleinement mobilisés pendant cette période pour assurer leurs missions de service public en suivant les recommandations ministérielles et préfectorales. Pour respecter les consignes sanitaires et garantir la sécurité des agents, **l'accueil du public** est réalisé, depuis le 30 octobre, **uniquement sur rendez-vous** et le télétravail a été mis en place dès lors que celui-ci était possible. Depuis le début du déconfinement mi-mai, tous les services sont équipés de protections en plexiglas, de masques, de gel hydroalcoolique et des signalétiques ont été installées pour organiser la circulation des flux.



> Sécurité

Les agents de la police municipale poursuivent **leurs missions de surveillance et de contrôle**. Des verbalisations ont été effectuées pour le non-respect de la réglementation du port du masque, des attestations de déplacement ou encore d'infraction relevant des établissements recevant du public. Pour s'assurer du respect de la réglementation de fermeture des commerces après 22h, des patrouilles et des contrôles ont eu lieu.



> Solidarité

La cellule en charge du suivi des personnes vulnérables a été activée et poursuit la mise en place d'actions spécifiques pour aider les personnes en difficulté.

Quelques exemples des actions proposées :

- Appels téléphoniques pour maintenir le lien.
- Livraison de repas à domicile.
- Aides alimentaires.



> **Si vous avez des personnes isolées** parmi vos proches ou dans votre voisinage, pensez à prendre de leurs nouvelles. Le cas échéant, vous pouvez transmettre leurs coordonnées à la permanence téléphonique du CCAS au **01 48 02 75 47 / 63** ou au **07 72 24 92 76** afin qu'elles soient recontactées.

Le Centre Communal d'Action Social est pleinement mobilisé et accueille le public sur rendez-vous.

> Petite Enfance – Enfance Éducation – Sport

Les crèches, les écoles maternelles et primaires, les accueils périscolaires, les collèges et lycées restent ouverts avec application de protocoles renforcés.

Le Relais Assistantes Maternelles est ouvert et accueille les parents et les assistantes maternelles, dans le respect des consignes sanitaires.



> Les équipements sportifs ont été fermés pendant le confinement

Salle de sports Lino Ventura, Gymnase Jean Macé, Stade Léo Lagrange, Dojo Michel Declève, salle de tennis de table, salle de gymnastique de l'Espace des Arts.

> **Les gymnases continuent néanmoins d'accueillir les scolaires** dans les créneaux définis avec les établissements, ainsi que les associations de personnes présentant un handicap. L'EMPRO Edelweiss et la MAS Virginie poursuivent leurs activités au sein des installations sportives du stade Léo Lagrange.

> Culture

Dans un premier temps, la bibliothèque a dû fermer ses portes au public mais rapidement, une solution permettant de réserver les livres et les revues directement sur le site de la bibliothèque et de prendre rendez-vous en ligne, a été mise en place.

<https://lespavillonssousbois.bibenligne.fr/>



> **Le conservatoire** est fermé mais, certains professeurs, dont l'activité le permettait, ont développé des initiatives pour assurer une continuité pédagogique.

> Distribution de masques pour les enfants

Pour limiter la propagation du virus, **le port du masque est désormais obligatoire dès l'âge de 6 ans**, dans toutes les structures scolaires. Afin d'aider les parents à se procurer des masques de taille adaptée, la ville a commandé 3600 masques réutilisables 100 fois. La distribution a été réalisée, dès le vendredi 6 novembre, directement auprès des élèves du CP au CM2. Chaque enfant a reçu deux masques.



> Animations de fin d'année

Chaque année, de nombreuses animations sont organisées au sein des structures municipales, dans les écoles, les crèches, les centres de loisirs, ou sur les marchés pour célébrer, comme il se doit, les fêtes de fin d'année. En raison de la crise sanitaire d'une ampleur sans précédent, et des incertitudes liées à son évolution, la ville a dû prendre la **difficile décision d'annuler l'ensemble des manifestations prévues**.



> Commerces

La réglementation en vigueur, pendant le confinement, n'a pas autorisé l'ouverture des commerces et établissements recevant du public, dits « non essentiels », et **proscrit la vente à emporter, sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, entre 22h et 6h du matin**.

> **Pour venir en aide aux commerces**, contraints de fermer, la ville a sollicité les entreprises pour élaborer une liste des commerces qui pratiquent la vente à emporter ou qui ont mis en place des initiatives pour poursuivre leurs activités.



> Marchés

Seuls les commerçants de détail alimentaire ont eu l'autorisation d'être présents sur les marchés pendant la première phase du confinement.

> Étapes progressives de l'assouplissement du confinement

Suite aux annonces du Président de la République et du Premier Ministre de nouvelles mesures sanitaires sont en vigueur depuis le samedi 28 novembre 2020.

Ces informations sont régulièrement actualisées et complétées par les annonces du Préfet de la Seine-Saint-Denis, elles sont consultables sur le site internet de la ville.

> 28 novembre: Allègement du confinement

- Maintien du système d'attestation dérogatoire pour les déplacements impérieux avec maintien du télétravail quand cela est possible;
- Autorisation des activités physiques et des promenades dans un rayon de 20 kilomètres et pour une durée maximum de 3h;
- Autorisation des activités extra-scolaires en plein air;
- Ouverture des commerces et services à domicile jusqu'à 21h dans le cadre d'un protocole sanitaire strict dont les librairies, les disquaires ou encore les bibliothèques.

> Mesures en Seine-Saint-Denis:

- Les établissements relevant de la catégorie N mentionnés par le règlement doivent cesser leurs activités de vente à emporter entre 22h et 6h sur le territoire de la Seine-Saint-Denis.
- La vente d'alcool est interdite entre 22h et 6h sur le territoire de la Seine-Saint-Denis.

> 15 décembre: Fin du confinement si les conditions sanitaires le permettent (moins de 5000 contaminations par jour)

- Fin des attestations et déplacements entre régions autorisés;
- Instauration d'un couvre-feu de 21h00 à 6h du matin à l'exception des réveillons du 24 et 31 décembre;
- Réouverture des salles de cinéma, théâtres et musées;
- Reprise des activités extra-scolaires en intérieur;
- Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

Important: à l'heure où nous publions ce magazine, le gouvernement a annoncé une modification des mesures sanitaires en vigueur. Par conséquent, certaines informations communiquées dans ce dossier peuvent être amenées à évoluer.

➤ Inscriptions sur les listes électorales

Pour participer aux prochaines élections en 2021, si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez effectuer vos démarches, au plus tard, 6 semaines avant la date du scrutin.



➤ **Pour être inscrit sur la liste électorale, il faut d'abord avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire :**

- avoir la nationalité française,
- avoir 18 ans révolus,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- avoir son domicile réel dans la commune (ou y habiter depuis 6 mois au moins à la date de clôture de la liste électorale).

➤ **Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :**

Lors du dépôt de toute demande d'inscription, la mairie est tenue d'exiger la présentation de documents prouvant l'identité et la nationalité du demandeur : carte nationale d'identité (en cours de validité ou dont la date de validité a expiré depuis moins de 1 an par exemple). En outre, les électeurs et les électrices devront se munir de justificatifs établissant leur domicile réel, ou les 6 mois de résidence exigés par la loi.

Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du percepteur ou de l'inspecteur des impôts.



➤ **Inscription en ligne**

Il est possible de vous inscrire en ligne sur le site : www.service-public.fr rubrique Service en ligne / inscription sur les listes électorales.



Renseignements :
Mairie des Pavillons-sous-Bois
Service Population

Tél. : 01 48 02 75 71/72

➤ Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la ville des Pavillons-sous-Bois

La ville a lancé, début septembre, un appel à tous les Pavillonnais pour recueillir des signalements et constituer un dossier auprès de la Préfecture pour instruire une demande de classement en état de catastrophe naturelle sécheresse.

Plus d'une soixantaine de personnes nous ont transmis une déclaration et des photos des dommages constatés.

Madame le Maire a envoyé, le vendredi 9 octobre, un courrier accompagné de toutes les déclarations, au Préfet de la Seine-Saint-Denis, afin de demander officiellement la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en raison de la sécheresse qui a frappé, cet été, notre territoire.

Le Préfet de la Seine-Saint-Denis a bien accusé réception du dossier, et en parallèle, toutes les données

vont être saisies sur la plate-forme gouvernementale de traitement des demandes de catastrophe naturelle.

Ce type de procédure peut être long et prévoit, par la suite, que le Conseil des Ministres, sur proposition du Préfet, se prononce.

Si la demande au titre de catastrophe naturelle sécheresse aboutit, la décision sera publiée au Journal Officiel et chaque personne concernée disposera d'un délai de 10 jours pour se manifester auprès de son assurance et faire parvenir un état estimatif des pertes.

Dès que la ville aura connaissance de la décision du Préfet, une communication sera mise en place sur le site internet de la ville et sur la page Facebook institutionnelle Ville des Pavillons-sous-Bois. En complément de cette démarche, toutes les personnes qui nous ont envoyé

un courrier ou un mail seront prévenues. Si vous aussi, vous constatez des fissures ou des dommages dans votre habitation qui pourraient être liés à cet épisode de sécheresse, vous pouvez encore nous transmettre un courrier accompagné de photos, directement au Cabinet de Madame le Maire, en complément du dossier déjà constitué.



Courrier à adresser à l'attention de Madame le Maire à l'adresse suivante :

Hôtel de ville
Place Charles de Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois
ou par courriel
mairie@lespavillonssousbois.fr



> Recensement de la population en 2021

> Report de la campagne de recensement annuel de la population :

Chaque année, le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de déterminer la population officielle de la Ville. En 2021, la collecte devait se dérouler entre **le jeudi 21 janvier et le samedi 27 février 2021**.

Compte tenu du contexte actuel, les conditions ne sont pas réunies pour réussir un travail de qualité. La collecte des informations sur le terrain entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.

Après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), **l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.**



Cette année encore, la ville a installé dans le hall de l'Hôtel de ville la boîte aux lettres à destination du Père Noël

pour permettre à tous les enfants Pavillonnais, qui ont été bien sages, de déposer leur courrier.

Bien entendu, les lutins, chargés du secrétariat du Père Noël, apporteront une réponse à chacun, mais pour cela, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées.

Les enfants ont jusqu'au 21 décembre pour déposer leur lettre, mais le plus tôt sera le mieux !

Il est inutile de mettre un timbre, la ville se chargera de l'acheminement des courriers.

> Inscriptions scolaires et périscolaires

> École maternelle

Votre enfant est né en 2018? Pensez, dès maintenant, à faire son inscription pour la rentrée scolaire en septembre 2021!

La Direction de l'Enseignement enregistre, dès à présent et jusqu'au 31 janvier 2021, les inscriptions afin d'établir rapidement les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine.

> Documents à fournir:

- un document justifiant de l'identité de l'enfant,
- un document justifiant de l'identité des personnes responsables de l'enfant,
- un document récent justifiant de leur domicile.

En cas d'hébergement,

1. un formulaire d'hébergement <https://www.servicepublic.fr/simulateur/calcul/AttestationHebergement>,
2. un document justifiant de l'identité de l'hébergeant,
3. un document justifiant de l'identité de l'enfant,
4. un document justifiant de l'identité des personnes responsables de l'enfant,
5. un justificatif de domicile récent de l'hébergeant.

En cas de divorce ou de séparation, un acte juridique indiquant le lieu de résidence de l'enfant ainsi que les modalités de sa garde. Si l'un des deux représentants légaux est absent lors de l'inscription, il sera demandé une autorisation écrite, datée et signée, d'inscription de son enfant dans une école de la commune ainsi que la photocopie d'un document justifiant de son identité.



> Centre de loisirs: procédure d'inscription

Pour être inscrit au centre de loisirs pendant les vacances scolaires, l'enfant doit être scolarisé.

> Si l'enfant fréquente le centre de loisirs les mercredis, une feuille d'inscription lui sera donnée par les directions périscolaires pour chaque période de vacances scolaires. Cette feuille d'inscription devra être transmise en Mairie, à la Direction Enseignement, Jeunesse et Sports, dans le respect des dates indiquées.

> Formulaire en ligne: vous avez la possibilité de télécharger un formulaire directement sur le site internet de la ville: www.les-pavillons-sous-bois.fr, puis de le retourner directement à l'adresse courriel dédiée:

inscriptions.enseignement@lespavillonssousbois.fr

Les périodes d'inscription devront être rigoureusement respectées. À défaut, la priorité d'accès aux centres de loisirs sera perdue.

> Si l'enfant ne fréquente pas le centre le mercredi, les parents doivent venir l'inscrire en mairie. Le dossier doit comporter les pièces suivantes:

- fiche sanitaire à établir auprès de la Direction Enseignement Enfance, Jeunesse et Sports,
- livret de famille ou extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois,
- justificatif de domicile récent,
- attestation d'assurance de responsabilité civile,
- le Projet d'Accueil Individualisé si nécessaire,
- trois derniers bulletins de salaire des personnes ayant l'enfant à charge,
- le dernier avis d'imposition des personnes ayant l'enfant à charge,
- le carnet de santé de l'enfant.



VACANCES (jours d'ouverture des centres de loisirs)	DATES D'INSCRIPTION	
	Pour les enfants qui fréquentent un centre les mercredis*	Pour les enfants qui fréquentent un centre uniquement les vacances*
> NOËL Du lundi 21 décembre au jeudi 31 décembre 2020	Du 4 novembre au 20 novembre 2020	Du 23 novembre au 4 décembre 2020
> HIVER Du lundi 15 février au vendredi 26 février 2021	Du 6 janvier au 15 janvier 2021	Du 18 janvier au 29 janvier 2021
> PRINTEMPS Du lundi 19 avril au 30 avril 2021	Du 3 mars au 19 mars 2021	Du 22 mars au 2 avril 2021
> ÉTÉ Du lundi 7 juillet au mardi 31 août 2021	Du 5 mai au 28 mai 2021	Du 31 mai au 18 juin 2021

*Dans la limite des places disponibles



**Direction
de l'Enseignement**

Tél. : 01 48 02 75 30/31/26

Accueil du public fermé le lundi
matin et le 2^e lundi de chaque mois
toute la journée.



En raison des mesures
sanitaires merci de bien
vouloir prendre rendez-vous

> Sécurité

> Plan Vigipirate – urgence attentat

Le plan Vigipirate est un plan gouvernemental qui relève du Premier ministre et associe tous les ministères.

À la suite des derniers attentats, le niveau du plan Vigipirate a été relevé au niveau « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire national.

Ce niveau est mis en place pour une durée limitée, le temps de la gestion de crise, il permet notamment d'assurer la mobilisation exceptionnelle de moyens, mais aussi de diffuser des informations susceptibles de protéger les citoyens dans une situation de crise.

> Le plan VIGIPIRATE repose sur trois piliers :

1 la vigilance est liée à la connaissance de la menace terroriste et à sa juste prise en compte afin d'ajuster les comportements de chacun et les mesures de protection,

2 la prévention s'appuie sur la sensibilisation des agents de l'État, des opérateurs et des citoyens à la menace terroriste, sur leur connaissance de l'organisation du dispositif national et sur la bonne préparation des moyens de protection et de réponse,

3 la protection repose sur un large éventail de mesures, qui doivent pouvoir s'adapter en permanence à la situation afin de réduire les vulnérabilités sans induire de contraintes disproportionnées sur la vie économique et sociale de la Nation.

> Prévention, signalement

Toute situation qui paraît suspecte ou anormale doit être immédiatement signalée aux forces de police.

- Internet est un espace de liberté où chacun peut communiquer et s'épanouir. Les droits de tous doivent y être respectés, pour que la « toile » reste un espace d'échanges et de respect. C'est pourquoi, les pouvoirs publics mettent ce portail à votre disposition.

- En cliquant sur le bouton « **SIGNALER** », vous pouvez transmettre des signalements de contenus ou de comportements illicites auxquels vous auriez été confrontés au cours de votre utilisation d'internet.

- Rendez-vous sur la plateforme suivante :

<https://www.internet-signalment.gouv.fr/>

- Vous trouverez également sur ce site des pages d'information, ainsi que des conseils de spécialistes pour mieux vous protéger et protéger vos proches dans leur utilisation de l'internet.



> Arnaques : faites preuve de vigilance



La période des fêtes de fin d'année est souvent l'occasion d'assister à une multiplication des tentatives d'escroquerie et des vols à la fausse qualité.

À l'approche de la fin de l'année le rituel de demandes d'étrennes, de ventes de calendrier est fréquent. Sachez que la ville des Pavillons-sous-Bois ne mandate aucun agent, aucune société pour solliciter quelque gratification que ce soit.

Certains escrocs peuvent se faire passer pour des pompiers ou des postiers alors faites preuve de prudence. En cas de doute, n'ouvrez pas votre porte et prévenez la police municipale ou la police nationale. Le vol à la fausse qualité est le terme utilisé

pour désigner des vols le plus souvent commis à domicile, par des malfaiteurs se présentant comme des professionnels (agents EDF, ramoneurs, plombiers...), ou des représentants d'administration (faux policiers, faux gendarmes...). Fin novembre, la police municipale est intervenue allée Krüger et a interpellé trois individus qui se présentaient au domicile des personnes et usaient d'une fausse identité en se présentant comme des professionnels de service des eaux.

> Vol à la fausse qualité

Des personnes malveillantes, faisant état d'une fausse qualité s'introduisent au domicile des personnes. Utilisant des subterfuges, leur discours est souvent bien rodé. Pour tromper la vigilance de leur victime, ils s'introduisent dans le domicile de cette dernière pour procéder à des repérages et y commettre des vols.

Souvent, ils détournent l'attention de leur victime pour des motifs futiles, ils parviennent à pénétrer dans le domicile pour dérober de l'argent ou tout autre moyen de paiement, bijoux et même les clés de voiture.

> Comment se protéger ?

- Quel que soit la profession déclarée ou la raison invoquée par celui qui se présente chez vous, vous ne devez en aucun cas le laisser rentrer si vous avez le moindre doute.
- Si il s'agit d'une entreprise: proposez-lui un autre rendez-vous afin de procéder aux vérifications.
- Si il s'agit d'une administration: demandez le numéro de téléphone officiel de son administration pour confirmer son identité.
- Si vous faites rentrer une personne chez vous, essayez de vous faire assister d'un voisin ou d'un ami. Ne quittez pas l'individu, accompagnez-le dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

> En cas de doute, n'hésitez pas contacter :

- Police municipale: 01 48 02 75 37
- Police nationale: 17

> Environnement

> Collecte des encombrants

Le ramassage des encombrants est réalisé une fois par mois selon votre secteur: **le 2^e ou 4^e mardi de chaque mois.**

Le dépôt d'objets encombrants est limité à 1 m³ par foyer et doivent être sortis la veille au soir après 19h et en évitant de gêner la circulation des piétons.

> Les déchets acceptés lors de la collecte des encombrants:

déchets solides qui, de par leur taille (volume, densité), ne peuvent pas être pris en charge dans la collecte des ordures ménagères. Exemples: meubles, sommier, planches, jouets de grandes tailles, etc.



> Sont exclus:

Produits de bâtiments publics, gravats, hi-fi, électroménager, informatique, peintures, huiles, pneus, palettes, produits toxiques, huisseries, colles etc. Vous pouvez déposer ces déchets dans l'une des déchèteries du Territoire afin qu'ils soient traités en respectant l'environnement.

> Création d'un nouveau secteur de collecte pour les encombrants

En raison des difficultés rencontrées pour assurer la collecte des encombrants les jours de marché, sur le quartier de Chanzy, un nouveau secteur « rouge-encombrants » a été créé.

> Voici les voies concernées qui apparaîtront désormais en rouge sur la carte des collectes:

- Une partie de l'allée Paul Lafargue: sur le trottoir situé de l'allée Nouvelle au boulevard Chanzy
- Allée des Martyrs
- Allée Champetières
- Place de la Libération

> Dès le mois de janvier 2021, la collecte sur ce nouveau secteur sera réalisée, le 2^e lundi du mois.

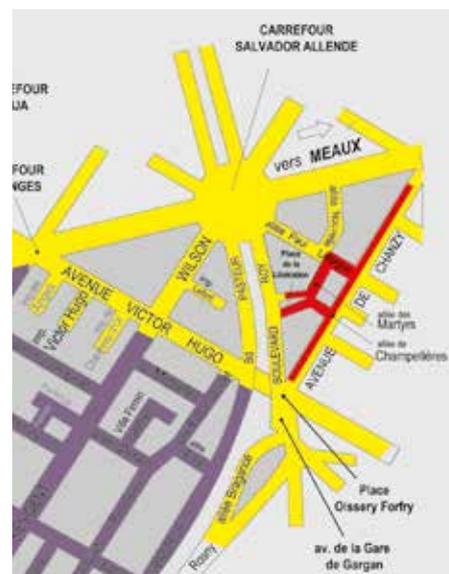
Un calendrier stipulant toutes les dates des collectes est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.



Contact:

Direction
Prévention
et Gestion des Déchets du
Territoire Grand Paris Grand Est

www.grandparisgrandest.fr
ou 0800 50 49 36.



> Dépôts sauvages

Les dépôts d'encombrants sur la voie publique en dehors des jours de ramassage sont strictement interdits et considérés comme dépôts sauvages. Les auteurs sont passibles d'une contravention et devront rentrer leurs déchets à l'intérieur de leur propriété.

Malgré nos multiples rappels, de nombreux dépôts sauvages sont constatés. Pour éviter qu'ils restent sur le domaine public, deux agents municipaux sont mobilisés pour les collecter.

Cela correspond environ à 5 tonnes collectées par semaine et chaque tonne représente un coût de traitement qui varie de 25 à plus de 500 euros la tonne.



> Espaces verts:

> Taille des arbres

Les haies et les branches d'arbres ne doivent pas empiéter sur la voie publique ou les trottoirs. Chaque particulier doit tailler les végétaux débordants au-delà de sa clôture. Rappelons que la chute de branches est accrue et particulièrement dangereuse à l'occasion des épisodes de tempêtes.

> Déjections canines

À tous les propriétaires de nos amis les chiens, nous rappelons que les **déjections sur les trottoirs**, dans les espaces verts doivent **OBLIGATOIREMENT être ramassées**, sous peine d'une amende de 38 €. Trop souvent, nos équipes des espaces verts nous rapportent combien il est difficile pour eux d'entretenir les massifs de fleurs ou les pelouses qui sont jonchés de crottes de chien. Parfois, même, certains propriétaires indéclicats laissent leur chien faire leurs besoins devant les employés qui entretiennent les parterres. Pour vous aider, la Mairie mets à votre disposition des sacs à l'accueil de l'Hôtel de ville.

Extraits des principales délibérations du lundi 28 septembre

2020.00110 - GARANTIE D'EMPRUNT

Le Conseil municipal a accordé la garantie d'emprunt à la société ERIGERE pour la construction de 14 logements situés au 246, avenue Aristide Briand aux Pavillons-sous-Bois. Pour réaliser cette opération, le bailleur social a souscrit 8 emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant total de 1 656 396 €. En contrepartie, trois logements seront réservés au titre du contingent municipal.

34 votants – Vote à l'Unanimité

2020.00111 - GARANTIE D'EMPRUNT

Le Conseil municipal a accordé la garantie d'emprunt à la société accordée à SEQENS société anonyme d'habitations à loyer modéré pour la construction de 11 logements situés au 24 – 28, avenue Aristide Briand aux Pavillons-sous-Bois. En contrepartie, deux logements seront réservés au titre du contingent municipal.

34 votants – Vote à l'Unanimité

2020.00112 - GARANTIE D'EMPRUNT

Le Conseil municipal a accordé à SEQENS pour la construction de 44 logements situés au 154, avenue Aristide Briand aux Pavillons-sous-Bois.

34 votants – Vote à l'Unanimité

2020.00117 - NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MACÉ

Construction de la deuxième tranche: signature du protocole d'accord relatif à la démolition du mur de clôture séparative des parcelles sises 10, 12 et 14, allée du Colonel Fabien aux Pavillons-sous-Bois.

35 votants – Vote à l'Unanimité

> CONVENTIONS

Signature de conventions entre la ville et les organismes suivants portant sur la mise à disposition de certains équipements à titre gracieux:

2020.00123 - le collège Anatole France et la ville pour la mise à disposition des installations sportives de la salle de sports Lino Ventura, du Dojo Michel Declève, du gymnase Jean Macé et du stade Léo Lagrange concernant les créneaux des cours d'Éducation physique et sportive (EPS), à titre gracieux.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2020.00124 - le collège Éric Tabarly et la ville pour la mise à disposition des installations sportives à titre gracieux.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2020.00125 - le lycée professionnel Claude Nicolas Ledoux et la ville pour la mise à disposition des installations sportives à titre gracieux.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2020.00126 - La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et la ville pour la mise à disposition des installations sportives à titre gracieux

35 votants – Vote à l'Unanimité

2020.00127 - L'association YOGAMINAD'S et la ville pour la mise à disposition du dojo Michel Declève à titre gracieux.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2020.00128 - L'Externat Médico Professionnel (EMPRO) Edelweiss Le Raincy et la ville pour la mise à disposition des installations sportives à titre gracieux.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2020.00129 – L'association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture (A.P.J.C.) et la ville pour la mise à disposition du gymnase Jean Macé à titre gracieux.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2020.00130 - L'EME-CESAP « Le Cap Vert » et la ville pour la mise à disposition des installations sportives à titre gracieux.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2020.00131 - Les Quilleurs D'élite - Mølky club et la ville pour la mise à disposition des installations sportives à titre gracieux.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2020.00132 - Badminton Club Pavillonnais et Raincéens 93 (BCPR 93) et la ville pour la mise à disposition des installations sportives à titre gracieux.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2020.00133 - L'association du SEP Judo et la ville pour la mise à disposition du dojo Michel Declève à titre gracieux.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2020.00134 – Le SEP Tennis et la ville pour la mise à disposition du stade Léo Lagrange à titre gracieux.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2020.00135 - Le SEP Omnisports et la ville pour la mise à disposition des installations sportives à titre gracieux.

35 votants – Vote à l'Unanimité

> CONVENTION

2020.00138 - Une convention d'intervention foncière a été signée le 28 janvier 2015, entre la ville des Pavillons-sous-Bois et l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, dans le cadre de l'aménagement d'entrée de ville ouest dénommée La Fourche.

Bien que la ville des Pavillons-sous-Bois se soit engagée dans une maîtrise foncière du site depuis 1986, il convient au préalable d'acquiescer l'ensemble des assiettes foncières du périmètre.

C'est pourquoi la ville a fait appel à l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, habilité à procéder, pour le compte des collectivités territoriales, à toutes les acquisitions foncières et opérations immobilières de nature à faciliter l'aménagement au sens de l'article L.300-1 du Code de l'urbanisme.

Un compte-rendu annuel détaillant l'état d'avancement de la mission, l'état des acquisitions et leur prix de cession doit être réalisé.

Au 31 décembre 2019, les dépenses réalisées faisant l'objet de la garantie de rachat conventionnelle s'élèvent à un montant de 4.4 K€ correspondant aux frais d'étude. Aucune acquisition ou cession faite par l'EPFIF n'est intervenue pour l'année 2019.

Il est donc demandé au Conseil municipal de bien vouloir prendre acte du bilan proposé pour l'année 2019 établi par l'EPFIF.

35 votants – Vote à l'Unanimité

PREND ACTE du compte rendu annuel d'activités pour l'année 2019 tel que présenté par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France et annexé à la présente délibération.

2020.00139 - Signature d'une convention avec la Direction Départementale des services de l'Éducation nationale relative à la mise en œuvre d'actions d'écoles ouvertes durant les vacances scolaires de la Toussaint.

35 votants – Vote à l'Unanimité



L'intégralité des délibérations du Conseil municipal est consultable sur le site internet de la ville

www.les-pavillons-sous-bois.fr

Prochain conseil Municipal lundi 14 décembre 2020 à 20h

> Commémorations

Le respect des mesures sanitaires en vigueur a profondément modifié depuis plusieurs mois le déroulement des cérémonies commémoratives. Pour maintenir le devoir de mémoire, la ville a dû adapter les célébrations patriotiques qui se déroulent désormais sans public et en comité très restreint.

> Cérémonie d'hommage en mémoire au groupe Charles Hildevert

Le dimanche 30 août, une délégation de la ville, composée de Françoise Raynaud Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors, Jackie Simonin, Conseiller municipal délégué à la Vie associative et à la Mémoire Combattante, Anne Marie Lepage, Conseillère municipale et Alain Granger porte-drapeaux, et membres du Souvenir Français, se sont rendus en Seine et Marne, à Forfry et Saint-Pathus pour déposer une gerbe et rendre hommage au groupe Charles Hildevert.



> Commémoration du 102^e anniversaire de l'Armistice

La cérémonie de commémoration de la journée nationale de la Victoire et de la Paix et d'Homage à tous les morts pour la France s'est déroulée sans public en présence d'un comité très restreint constitué de Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, Philippe Dallier, Sénateur de la Seine-Saint-Denis, Christine Gauthier Adjointe au Maire, représentante d'Alain Ramadier, Député de la Seine-Saint-Denis, Yvon Anatchkov, 1^{er} Adjoint au Maire délégué à la sécurité publique et à la Sécurité des Bâtiments, Jackie Simonin, Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à la Mémoire combattante et Anne-Marie Lepage, Conseillère municipale et représentante des associations Patriotiques. La délégation a souhaité commémorer la journée nationale de la Victoire et de la Paix et d'Homage à tous les morts pour la France en procédant à un dépôt de gerbes devant la stèle du sapeur Dumont, dans le square du Souvenir Français, puis devant le monument aux morts du cimetière ancien. En accord avec les préconisations du Préfet, Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, n'a pas prononcé de discours; Seul le message de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, a été lu.



> 50^e anniversaire de la mort du Général de Gaulle

La commémoration du 50^e anniversaire de la mort du Général de Gaulle s'est déroulée, le lundi 9 novembre à 19 heures, devant la statue éponyme, en présence de Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, Philippe Dallier, Sénateur de la Seine-Saint-Denis, Christine Gauthier Adjointe au Maire, représentante d'Alain Ramadier, Député de la Seine-Saint-Denis, et Anne-Marie Lepage, Conseillère municipale et représentante du Souvenir Français.



> **Hommage** à Samuel Paty

Le mercredi 21 octobre, la ville des Pavillons-sous-Bois s'est associée à l'hommage national qui a été rendu à Samuel Paty, lâchement assassiné à Conflans-Sainte-Honorine. Les drapeaux de l'Hôtel de ville avaient été mis en berne et un rassemblement en sa mémoire, en présence des élus du Conseil municipal et du personnel communal, s'est déroulé sur le parvis de l'Hôtel de ville, au cours duquel, une minute de silence a alors été observée.



> **100 ans:** deux Pavillonaises célèbrent leur centième anniversaire

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans le précédent numéro : les photos ont été inversées. Nous publions à nouveau cet article mais avec les légendes corrigées.

Cet été, la ville a été très fière de célébrer deux anniversaires un peu particuliers : il s'agissait du centième anniversaire de deux Pavillonaises : Marie-Louise Reclus, née le 16 août 1920 à Isdes dans le Loiret et Fernande Meunier, née le 1^{er} juillet 1920 à Vertus dans la Marne. Le contexte actuel n'a pas autorisé l'organisation d'une fête

rassemblant leurs familles et amis, mais l'événement a toutefois été salué.

Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, et Françoise Raynaud, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors, se sont rendues sur place pour leur souhaiter un très bel anniversaire et offrir à chacune un bouquet de fleurs.



Fernande Meunier



Marie-Louise Reclus

> **CCAS:** distribution du colis de Noël

> Rendez-vous seniors

Depuis plusieurs mois, nous devons faire face à une crise sanitaire d'une ampleur sans précédent qui nous contraint à adapter notre mode de vie, à limiter nos déplacements et nos interactions sociales.

Au début de l'automne, la circulation du virus s'est accélérée et c'est avec regret que la ville a dû prendre la difficile décision d'annuler toutes les manifestations habituellement programmées autour des fêtes de fin d'année.

Le traditionnel spectacle, organisé à

l'Espace des Arts, est annulé mais la distribution du colis de Noël a été adaptée, jusqu'au dernier moment, afin que chaque personne, de plus de 65 ans, inscrite sur le fichier du CCAS, puisse retirer son cadeau, un panier gastronomique.

Pour garantir la sécurité de chacun et éviter les rassemblements, ou même les flux de personnes trop importants, un courrier a été adressé à chacun avec un jour et un créneau horaire pour procéder au retrait du colis. La distribution a eu lieu les 3 et 4 décembre.



Pour tous ceux qui n'ont pas été en mesure de se déplacer, d'autres créneaux pourront être proposés.

Il suffit pour cela de contacter, par téléphone, le CCAS :

01 48 02 75 47 ou 01 48 02 75 63.

➤ Bastien Beaussart: auteur pavillonnais



Bastien Beaussart est né à Bondy, mais a vécu toute sa vie aux Pavillons-sous-Bois. Amateur de cinéma et de musique, il est passionné par les arts et l'écriture et voue une passion à placer des mots sur ce qu'il imagine. En 2019, après la naissance de sa fille, il entame la rédaction de son ouvrage *Aralias - Révolution*, avec lequel il signe son premier roman publié.

Résumé :

« Après trois ans de conquêtes, l'empereur Ardenon est de retour à Aralias. Trois nouveaux royaumes ont été conquis. Pour cette occasion, l'empereur défile sur l'avenue des rois, exposant prisonniers de guerre et trophées au peuple. Dans les campagnes, Alis et ses amis mènent une vie de hors-la-loi. Lors d'une mission qui tourne mal, ils découvrent les décors d'un régime de terreur instauré par l'empire. Entre paysages vallonnées, passions, enjeux politiques et affrontements, Aralias assistera à la naissance d'un héros, d'une héroïne, d'une révolution. »

Aralias Révolution – Éditions Vérone

➤ Cérémonie des médailles d'honneur du travail

La cérémonie officielle des médailles d'honneur du travail s'est déroulée le samedi 26 septembre 2020, à l'Hôtel de ville dans la salle des mariages.

Yvon Anatchkov, 1^{er} Adjoint au Maire délégué à la sécurité Publique entouré des élus du Conseil municipal et en présence des représentants de l'Amicale

des Médailleurs et Décorés du travail de Seine-Saint-Denis, a remis à chaque récipiendaire une médaille, accompagnée d'un diplôme.



➤ Médailleurs d'argent, 20 années de travail

- Ferroudja ABBAS
- Sandra GARNERO
- Pascal GILLERY
- Warda LAHLAH GOMES
- Djamel MAMERI
- Milesa MITROVIC
- Nicolas PAIN
- Sabrina ROSSI DJENIDI

➤ Médailleurs de vermeil, 30 années de travail

- Djamila BENRAHOU
- Sophie BRUERE
- Isabelle CAULIER
- Laurent DUBUS
- Claire INIGO
- Valérie ORHAN
- Sophie SARTORIO
- Devahi SALVANAYAGAM

➤ Médailleurs d'or, 35 années de travail

- Michel CHOUNRAXA
- Colette MASSON

➤ Médailleurs grand or, 40 années de travail

- Catherine BOULANGER
- Sylvie CANON
- Claire DUBOIS
- Nicole MORIN
- Angel PRIETO

Le Cercle des Lecteurs

Cette année, la rentrée littéraire est remarquable, étonnante, en dépit de la crise sanitaire et des difficultés que nous connaissons. L'automne est la saison très attendue des prix littéraires. En France, 366 nouveaux romans ont été imprimés. Certains romanciers sont des auteurs confirmés, d'autres commencent leur carrière littéraire. À l'étranger, des romans de qualité ont attiré notre attention.

La salle de bal

Anna Hop • Grand prix des lectrices du magazine Elle (2018) • Éditions Gallimard



Anna Hope traite intelligemment un sujet sensible, touchant. Elle rend ainsi hommage à son grand-père transféré en 1909 d'un hospice à un asile pour dépression. En découvrant le parcours de son aïeul, bouleversée, elle réalise des recherches approfondies pour mener à bien ce récit.

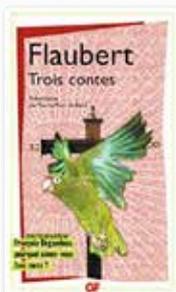
À travers une histoire d'amour imaginée, l'auteur décrit la vie d'hommes, de femmes, internés à l'asile de Sharston dans le Yorkshire, leur condition quotidienne extrêmement pénible, l'absence d'empathie de l'équipe soignante. Les personnes « incarcérées » dans cette structure avaient une infime possibilité d'en sortir, « la folie » étant considérée à l'époque comme une tare héréditaire. L'auteur aborde aussi très finement la politique Eugéniste en 1911 adoptée en Grande Bretagne, la volonté manifestée par Churchill de stériliser les personnes considérées comme « inaptes ». Le gouvernement britannique considérait ces personnes en souffrance comme une charge, dont il fallait se libérer pour améliorer la situation économique.

Anna Hope réussit avec brillance, grâce à une écriture fluide, agréable, à capter l'attention du lecteur dès les premières pages, tout au long de ce roman mené avec adresse et réalisme. La psychologie des personnages principaux est bien maîtrisée. Un roman instructif, bien construit, basé sur une réalité historique à découvrir sans hésitation.

Rebecca Donachie

Trois contes

Flaubert • Édition Flammarion

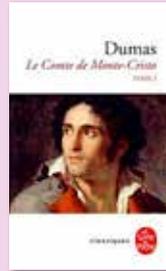


Flaubert, romancier à succès, attaché au mouvement du réalisme, est l'un de nos plus grands prosateurs. Il a le culte exigeant de la forme jusqu'à soumettre ses textes à « l'épreuve du gueuloir ». On connaît de lui cette phrase célèbre : « le style est une manière absolue de voir les choses ». Citons *Madame Bovary*, roman paru en 1857 et qui suscita un procès houleux pour « outrage aux bonnes mœurs, à la morale publique et religieuse ».

On peut citer d'autres romans très célèbres : *Salambô*, *L'éducation sentimentale*, l'ouvrage de toute une vie, édité en 1879. Un roman, considéré comme le « roman de la bêtise humaine et des idées reçues » *Bouvard et Pécuchet*, demeurera inachevé. Le recueil des *Trois contes* est la dernière œuvre de Flaubert. Les tonalités majeures de ses romans sont réunies dans ces trois

Le comte de Monte Cristo

Alexandre Dumas • Édition: le livre de poche



Dans la rade de Marseille, un fort érigé sur une île a longtemps protégé la ville, le château d'If. Construit par François 1^{er}, amélioré par Vauban, il permettait de surveiller l'accès au port mais il a été rapidement utilisé comme prison. Les prisonniers les plus célèbres sont le jeune Mirabeau et un personnage de fiction, Edmond Dantès, le héros du célèbre roman de Dumas. Les jeunes lecteurs le découvriront avec plaisir, pour peu qu'ils aiment lire, mais les adultes le reliront également avec bonheur.

C'est une histoire d'amour, de trahison et de vengeance qui commence au château d'If où est emprisonné sur fausse dénonciation Edmond Dantès. Il va communiquer avec son voisin de cellule, l'abbé Faria qui, avant de mourir, lui révèle l'emplacement de son fabuleux trésor. Edmond Dantès réussira à s'évader de manière rocambolesque et grâce au trésor, commencera une nouvelle vie sous une autre identité pour mettre en œuvre sa vengeance contre l'ami parjure qui l'a dénoncé, s'est emparé de ses biens et a épousé sa fiancée Mercédès.

En ces temps plutôt tristes, un roman d'aventures, comme on en écrivait au XIXe siècle, est un puissant dérivatif. La lecture nous invite d'une manière on ne peut plus aisée à un fabuleux voyage dans l'espace et le temps.

Brigitte Slonski

nouvelles : *Un cœur simple*, *Saint Julien l'Hospitalier*, *Hérodias*. Ce sont peut-être les pages les plus belles qu'il ait écrites. En 1877, la presse déclare que ces textes sont des « chefs-d'œuvre absolus et parfaits ». Enthousiasmé, Zola organise un dîner en l'honneur du romancier et Tourguénieff traduit le recueil en russe.

Le premier conte, *Un cœur simple*, se situe en Normandie, pays natal de l'auteur. Félicité, servante sans famille, dévouée et discrète, est le personnage principal. Par sa naïveté, elle représente avec simplicité l'inadéquation du rêve à la réalité. Le second conte, *Saint Julien l'hospitalier*, inspiré à Flaubert par un vitrail dans la cathédrale de Rouen, introduit le lecteur dans une atmosphère féérique. Le troisième conte, *Hérodias*, évoque une reine légendaire de Saba, devenu le Yémen. *Les trois contes*, souvent méconnus, constituent une trilogie très représentative de l'œuvre de Flaubert.

G.B. Neubig

Bibliothèque municipale

> Zoom sur : le site internet de la bibliothèque

Le saviez-vous ? La bibliothèque des Pavillons-sous-Bois possède un site internet dédié. De nombreux services sont disponibles en ligne :

> Pour tous

- Découvrir les nouveautés et les coups de cœur des bibliothécaires, consulter le catalogue.
- S'informer de l'actualité de la bibliothèque et de l'agenda des animations.
- Partir à la découverte des grands classiques de la littérature grâce à plus de 1200 livres numériques à lire en ligne ou à télécharger gratuitement.
- Se pré-inscrire.



> Pour les abonnés

- Consulter son compte personnel.
- Rechercher et réserver des documents.
- Prolonger ses emprunts.

> Comment y accéder ?

- lespavillonssousbois.bibenligne.fr
- QR code à flasher avec un smartphone.



AGENDA DES ANIMATIONS

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire les événements pourront être annulés ou reportés.

> Pour les enfants :



> Les racomptines

Samedi 9 janvier 2021 à 10h

Samedi 6 février 2021 à 10h

Pour les tout-petits et leurs parents, un moment de complicité à la découverte des rythmes, des sons, des histoires et des chansons.

> Dès la naissance

> Pour ado/adulte :

nouveauté

> Présentation d'une sélection de livres

En partenariat avec la librairie Folies d'encre qui assurera également la vente des ouvrages présentés.

Samedi 6 février 2021 à 15h : présentation de livres de la rentrée littéraire de janvier 2021

> Dictée

Samedi 23 janvier 2021 à 15h

Vous maîtrisez les subtilités de la langue française ? En êtes-vous sûrs ? La dictée est une occasion conviviale de mettre à l'épreuve vos connaissances et de (re)découvrir des règles alambiquées.

> **Le nombre de places est limité : pensez à réserver auprès des bibliothécaires.**



LES COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

> Cinq dans tes yeux

Hadrien Bels • L'iconoclaste, 2020



Stress, c'est le surnom que ses potes d'adolescence lui ont donné, a grandi dans le quartier très pauvre et multiethnique du Panier, dans le centre-ville de Marseille. Il raconte une partie de son adolescence de « figure rose » entre péripéties, drague à la plage, boîte de nuit et désœuvrement... dans les années 1990. Il la met en parallèle avec sa vie d'adulte, et ses projets mis entre parenthèses, dans ce que sont devenus les quartiers populaires depuis l'installation des « Venants », le nom qu'il donnait, avec ses amis d'enfance, aux bobos parisiens.

> **Avis :** ce premier roman – écrit avec la langue « du quartier » – mêle la vie présente de l'auteur à ses souvenirs, et témoigne des effets de la gentrification : expulsions, rénovations, perte de repères, impuissance face à la situation...

> **adultes (et ados ?)**

> Sale bourge

Nicolas Rodier • Flammarion



Pierre passe la journée en garde à vue après que sa toute jeune femme a porté plainte contre lui pour violences conjugales. Pierre a frappé, lui aussi, comme il a été frappé, enfant. Pierre n'a donc pas échappé à sa « bonne éducation » : élevé à Versailles, il est le fils aîné d'une famille nombreuse où la certitude d'être au-dessus des autres et toujours dans son bon droit autorise toutes les violences, physiques comme symboliques. Pierre avait pourtant essayé, lui qu'on jugeait trop sensible, trop velléitaire, si peu « famille », de résister aux mots d'ordre et aux coups. Comment en est-il arrivé là ?

> **Avis :** à travers ce récit en trois actes (enfance, jeunesse, âge adulte), l'auteur remonte aux racines de la violence qui habite Pierre et en interroge les mécanismes. Dans un style concis, il en dresse un portrait sans fard ni concession.

> Alma : le vent se lève

Thimothée de Fombelle

• Gallimard jeunesse, 2020



1786. Quittant la vallée d'Afrique qui la protégeait du reste du monde, Alma, 13 ans, part seule à la recherche de son petit frère disparu. Pendant ce temps, à La Rochelle, le jeune Joseph Mars embarque clandestinement sur La Douce Amélie, l'imposant navire de traite du cruel capitaine Gardel. Il est en quête d'un immense trésor, mais c'est Alma qu'il va découvrir...

> **Avis :** premier tome d'une trilogie, *Alma* est un bouleversant roman d'aventure sur l'une des pages les plus sombres de l'Histoire : la traite des Noirs.

> **Pour les bons lecteurs, à partir de 12 ans**

À EMPRUNTER OU À RÉSERVER À LA BIBLIOTHÈQUE !

Espace des Arts

Suite à la mise en place d'une nouvelle période de confinement l'Espace des Arts a été contraint de modifier la programmation de sa saison culturelle.

➤ **Le spectacle Grand Concert Classique du dimanche 15 novembre 2020 à 17h est reporté à l'automne 2021.** Afin de faciliter le report du spectacle, l'Espace des Arts a prévu de rembourser toutes les personnes ayant déjà pris des places (voir modalités remboursement ci-contre).

➤ **Le spectacle de Michèle Bernier du samedi 21 novembre 2020 à 18h est reporté au vendredi 16 avril 2021 à 20h30.** Si cette nouvelle date vous convient, vous devez impérativement conserver

vos billets, aucun billet ne sera réédité. Si cette date ne vous convient pas, merci de consulter les modalités remboursement ci-contre.

➤ **Le spectacle de Julie Zenatti du jeudi 17 décembre 2020 à 20h30 est reporté en septembre/octobre 2021.** Si cette nouvelle période vous convient, vous devez impérativement conserver vos billets, aucun billet ne sera réédité. Si cette période ne vous convient pas, merci de consulter les modalités remboursement ci-contre.

➤ Modalités de remboursement

Remboursements par chèque envoyé par la poste à la fin du confinement.

Veuillez envoyer un mail à l'adresse espacedesarts@wanadoo.fr

en précisant:

- nom du spectacle
- votre adresse postale
- nom de la réservation
- montant initialement payé.

SPECTACLES SAISON 2020-2021

➤ CONCERT

CABARET BEL CANTO - VOLUME 2 • CLAZZIC (1^{RE} PARTIE)

Quelle idée saugrenue d'associer un quatuor à cordes classique avec un trio jazz ! Dirigé par Jean Rotman, le classique se met soudain à swinguer, le jazz trouve naturellement sa place dans des compositions de Bach, Mozart, Schuman ou Fauré, à l'inverse les thèmes de jazz se trouvent habillés de façon baroque, classique ou romantique.

Cabaret Bel Canto

De la voix, du chant de l'émotion et avant tout... du Bel Canto ! Verdi, Bellini, Puccini, Rossini et Mozart seront au rendez-vous pour commencer cette nouvelle année en musique. Une immersion vivante et joyeuse où les voix des chanteurs lyriques évoluent de part et d'autre du public.

Accompagnés au piano par le formidable Jean-Marc Bonn, vous aurez le plaisir de savourer ces airs d'opéra familiers à la portée de tous. Convivialité garantie !

**6 chanteurs sur scène / Jean-Marc Bonn, piano
Nathalie Spinosi, metteur en scène**

➤ **Dimanche 17 janvier 2021 à 17h**

Spectacle proposé avec distanciation sociale

29 € (tout public), 24 € (carte fidélité, jeune, enfant)



➤ SPECTACLE MUSICAL

LES VIRTUOSES



Deux pianistes... pour un seul piano. C'est autour de ce fil rouge que se déploie l'imaginaire des Virtuoses, entre musique classique, magie et humour à la Chaplin.

À quatre mains expertes et espiègles, Les Virtuoses déchaînent le classique avec une délicate extravagance en s'amusant avec Vivaldi, Mozart et bien d'autres. Dans ce spectacle sans parole, ils relèvent le pari fou de concilier la

fantaisie et le sérieux pour réconcilier la musique classique avec tous les publics.

Après plus de 200 représentations ces 3 dernières années, Les Virtuoses sillonneront à nouveau les routes pour la saison 2020-2021 et bien évidemment en faisant un détour par l'Espace des Arts.

Idéal pour les petits et grands, en famille ou entre amis, on se donne rendez-vous à l'Espace des Arts pour découvrir ces artistes aussi frappés que leurs cordes, ils sont immanquables !

➤ **Dimanche 31 janvier 2021 à 17h**

Spectacle proposé avec distanciation sociale

27 € (tout public), 22 € (carte fidélité, jeune), 12 € (enfant)



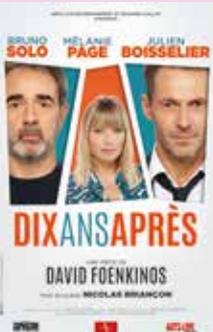
N'hésitez pas à réserver vos billets sur place ou sur notre billetterie en ligne, plus d'infos sur notre site : www.espace-des-arts.fr



> THÉÂTRE

DIX ANS ÂPRES

avec **Bruno Solo, Mélanie Page, Julien Boisselier**
une pièce de **David Foerkinos**, mise en scène de **Nicolas Briançon**



Faut-il présenter son meilleur ami à la femme qu'on aime ?
Faut-il dîner tous les jeudis soir avec Bernard et Nicole ?
Les gens pauvres s'aiment-ils plus longtemps que les riches ?
Peut-on choisir son successeur quand on quitte sa femme ?
Un écrivain est-il forcément plus drôle qu'un assureur ?
Faut-il rompre avant ou après le dessert ?

Ne doutant pas de votre curiosité... Mélanie Page, Bruno Solo et Julien Boisselier apporteront une réponse à toutes ces questions sur la scène de l'Espace des Arts.

> **Dimanche 7 février 2021 à 17h**

43 € (tout public), 38 € (carte fidélité, jeune, enfant)

Retransmission en direct de l'Opéra de Paris

> AÏDA – OPÉRA DE GIUSEPPE VERDI



Sous réserve de nouvelles réglementations covid - 19

> **Jeudi 18 février 2021 à 19h 15**

Durée: 3 h 05 dont un entracte de 30 minutes

Direction musicale: Michèle Mariotti

Mise en scène: Lotte de Beer

> PEINTURE / COLLAGE

ANNABELLE AMORY

> **Du 9 au 28 janvier 2021**

Annabelle Amory est une artiste accomplie. La force de son art se construit au travers de ses convictions et de ses valeurs. La problématique difficile de l'identité, la dualité, la cohabitation de l'Homme avec la nature, et le conflit intérieur est au cœur de sa réflexion artistique.

Cette exposition, composée uniquement de portraits de femmes, montre l'engagement de l'artiste pour la cause féminine. Ni mère, ni épouse, Annabelle Amory ne donne aucune information sur la vie de ces femmes. Le spectateur est alors libre de se raconter sa propre histoire.



> PHOTOGRAPHIES

THIERRY PONCET

> **Du 6 au 28 février 2021**

Thierry Poncet vient présenter aux Pavillons-sous-Bois, lieu de ses débuts en photographie, sa nouvelle exposition. Avec *Pay-sage de France... et des environs*, l'artiste vous offrira un panel de paysages façonnés par l'Homme changeant au gré des saisons et de la météorologie. Dans les photographies de Thierry Poncet, l'émotion du spectateur naît face à l'immensité des lieux où la présence de l'Homme est souvent anecdotique.



CINÉMA

> Réouverture du cinéma à partir du mercredi 16 décembre 2020

C'est la magie de Noël qui opère avant l'heure... et nous sommes heureux de vous annoncer que le cinéma de l'Espace des Arts réouvre ses portes **le mercredi 16 décembre 2020**.

Évadez-vous en famille ou entre amis grâce à notre programmation variée, mais toujours dans le respect des règles sanitaires (couvre-feu, masques, horodatage...). Au programme des films qui raviront petits et grands comme *Adieu les cons*, *Trolls 2*, *ADN*, *Petit Vampire*... et bien plus encore.



> CARTE DE CINÉMA à 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1 € pour l'achat de la 1^{re} carte).

> TARIFS CINÉMA

- Tout public: 6,80 €
- Carte adhérent/fidélité: 5 €
- Senior, Jeune (-18 ans), Étudiant: 5 €
- Enfants (-12 ans): 4,10 €

Désormais vous pouvez aussi prendre vos billets de cinéma en ligne sur www.billetteriecinema.espace-des-arts.fr ! Attention, la vente des places en ligne s'arrête 30 minutes avant la séance.

> **Le mercredi, c'est réduit, la place tout public est à 5 € !**

! INFOS

Les séances de cinéma peuvent subir des modifications en fonction des mesures sanitaires prises par le gouvernement (port du masque, distanciation sociale, couvre-feu...). Toutes les informations seront disponibles sur notre site internet. N'hésitez pas à le consulter régulièrement en fonction des annonces du gouvernement.



www.espace-des-arts.fr
Tél. 0141551280
144, avenue Jean Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois



Conservatoire municipal Hector Berlioz

➤ Saison Culturelle Les Pavillons-sous-Bois

Du fantastique au conservatoire Hector Berlioz. Ou comment allier les normes sanitaires à l'artistique.

Depuis la rentrée des classes, et avant qu'une nouvelle période de confinement ne soit instaurée, le 30 octobre, le Conservatoire avait revu son organisation pour s'adapter aux mesures sanitaires. Le planning des salles a été réorganisé pour répondre aux protocoles.

- Les cours de chorales, théâtre ont désormais lieu dans l'auditorium.
- Les cours de formation musicale qui ont lieu dans les salles Boèce et Pythagore ont un effectif maximum de huit en raison d'une distanciation de 2 mètres entre chaque élève. Les autres salles ont été organisées afin de recevoir 13/14 élèves tout en gardant la distanciation de 2 mètres.

- Les cours de danse, se déroulent sans masque pour les élèves, les accompagnateurs eux, doivent le conserver.
- L'auditorium est utilisé en majorité pour l'enseignement.
- Les salles sont nettoyées et aérées tous les jours.
- Chaque salle est dédiée à un enseignant par jour.
- L'enseignant désinfecte les instruments après le passage de chaque élève.
- Des solutions hydro-alcooliques sont à disposition dans toutes les salles, à l'entrée du bâtiment et au secrétariat.

➤ **Depuis le 30 octobre début du confinement, le Conservatoire a été contraint de fermer ses portes au public.**



CONCERT

➤ Passion Bach

Dimanche 24 janvier 2021 à 17h
Auditorium Hector Berlioz

Événement sous réserve de restrictions sanitaires

L'œuvre Jean-Sébastien Bach (Johann Sebastian Bach) fait partie des monuments de la musique classique et bénéficie d'une reconnaissance universelle dans l'histoire de la musique.

Nous avons là, en effet, de vrais chefs-d'œuvre qui, s'ils adoptent la structure en trois mouvements, chère à Vivaldi, et présentent des traits qui les rapprochent des modèles italiens, se distinguent par leur richesse contrapuntique, par leur densité d'écriture ainsi que par l'ampleur de leurs développements. Des qualités qui éclatent tout particulièrement dans le *BWV 1042 en mi majeur*, d'une architecture extrêmement puissante.



➤ **Venez écouter les plus belles pages de ce compositeur.**

Programme :

- Concerto pour violon et orchestre en Mi-majeur
- Concerto pour violon et hautbois

Solistes :

- Guillaume Plays, Violon
- Didier Costarini, Hautbois
- Avec l'orchestre Sinfonietta,
- Direction Frédéric Loisel

Tarifs :

10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

➤ **Il était une fois... Passion Bach**
Rencontre autour des œuvres et des artistes à 16h

➤ Les enseignants du conservatoire au plus proche de leurs élèves

Depuis le 2 novembre 2020, le conservatoire Hector Berlioz a fermé ses portes en application des décisions gouvernementales.

Cependant, parce qu'il était essentiel de conserver un lien fort avec les élèves et de maintenir des cours de danse, musique ou formation musicale, les enseignants ont mis en place une pédagogie à distance.

➤ Les cours de formation musicale

Les enseignants ont proposé des cours en visio à la plupart des élèves selon leur niveau, leur âge. Pour d'autres ont été créés des padlets avec des liens ciblés. Des exercices sont à rendre sous forme de questionnaires.

➤ Les cours d'instruments

Certains envoient des partitions sur la technique et demandent des retours vidéo. D'autres ont pris contact avec leurs élèves et leur donnent des cours aux jours et heures habituels par Skype, WhatsApp...

➤ Les cours de théâtre

Chaque semaine, les élèves reçoivent leurs textes et devoirs par courriel. Ils ont aussi la possibilité de voir des vidéos choisies en lien avec leur programme. Ils ont ensuite un rendez-vous téléphonique afin de travailler leurs scènes (*Le Malade Imaginaire*, *Phèdre...*) avec Philippe Robert, le professeur d'Art Dramatique.



➤ Les cours de danse

Plusieurs possibilités de cours. Certaines enseignantes se sont filmées et ont envoyé leurs cours via un lien internet. D'autres font leurs cours par Zoom et proposent des liens chorégraphiques...

➤ Les ensembles

Pour garder un lien pédagogique avec les élèves, les enseignants ont mis à disposition des liens de culture musicale.

➤ **Les cours de musique, de danse ou de formation musicale à distance** vont aller au-delà du simple apprentissage. Pendant cette période extraordinaire, la relation des élèves avec leurs professeurs se trouve renforcée. Grâce à ces échanges, la continuité pédagogique a pris une nouvelle dimension.

➤ **L'équipe pédagogique ainsi que les élèves** ont hâte de retrouver le chemin du conservatoire et de redémarrer cette année dans les meilleures conditions possibles.



**CONSERVATOIRE
MUNICIPAL
HECTOR BERLIOZ**

77, 79, allée Danielle Casanova
Tél.: 01 41 55 17 60

➤ Le Photo Club Pavillonnais... toujours là

Les Semaines de la Photo programmées fin novembre, ont été annulées et sont reportées à mi-novembre 2021. Le Photo Club Pavillonnais ne baisse pas les bras pendant cette période troublée et a tenu à rester présent auprès du public pavillonnais et alentour, amateur de photographie et de nature.



➤ Expo

Galerie Jean-Baptiste Claudot, un festival d'oiseaux, photographiés par les auteurs du PCP a été organisé, pour remplacer le Festival de l'Oiseau initialement prévu.

➤ Concours international Biodiversité, nos futurs

Les juges Sabine Bernert, Valérie Léonard, toutes deux photographes et Gérald Vidamment du magazine *Compétence photo* ont fait un choix parmi les quelques 500 photos reçues du monde entier. Le palmarès a distingué près de 50 photos qui devaient être exposées. Elles sont visibles sur le site du PCP.



Safari urbain: Bernard Millot, *La Défense bestiaire*



Ressources et biodiversité: Christian Bitwaiki, *À la recherche de l'eau potable*



Nature sauvage: Valentin Mauro, *Réunion au sommet*

➤ Concours Régional du Grand Prix d'Auteur :

Bien qu'à huis clos, il s'est déroulé dans le respect des règles sanitaires. Le palmarès est publié sur les sites (officiels et Facebook) du PCP et de l'URAPNEIF.

➤ Internet

Plusieurs communications sur les différents sites Facebook pavillonnais et régionaux ont fait état du déroulement des quelques événements qui ont pu avoir lieu malgré les différentes annulations.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec les invité(e)s et les expos prévu(e)s cette année... et davantage encore. Mais en attendant, si vous vous rendez à l'Hôtel de ville, vous pouvez également apprécier une sélection de photos *Nature* de membres du PCP, dans le couloir du premier étage.

➤ Par ailleurs, le PCP poursuit ses activités hebdomadaires, accueillant déjà plusieurs nouveaux membres et renforçant le niveau de ses activités et animations, pour garder le contact entre ses membres, dont les rencontres sont ralenties par l'obligation d'un nombre restreint de participants. Sorties photo et ateliers se multiplient avec succès. *Nature*, prises de vues et post-traitement sont à l'honneur. Ainsi que la préparation des prochains concours régionaux et nationaux de la FPF pour lesquels le PCP est qualifié (Papier Monochrome et Nature Papier).

Le site internet du PCP se fait aussi l'écho de l'activité du club qui continue malgré la crise sanitaire à entretenir la passion de la photographie entre ses adhérents (www.photo-club-pavillonnais.fr).

➤ En attendant, si vous faites de la photo et souhaitez apprendre, partager vos expériences, exposer vos photos, le Photo Club Pavillonnais est prêt à vous accueillir pour une nouvelle saison. Il suffit, avant de pouvoir re-pousser la porte un vendredi soir, de contacter par mail le PCP pour connaître les possibilités de rencontre pendant la crise sanitaire (programme mensuel sur le site du PCP).



Photo Club Pavillonnais

171, avenue Jean Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois
www.photo-club-pavillonnais.fr
Courriel : photo.club.pavillonnais@gmail.com
ou contact@photo-club-pavillonnais.fr



➤ Accompagnement scolaire des Pavillons-sous-Bois



Malgré le contexte actuel et les restrictions imposées par la crise sanitaire, l'association a ouvert ses locaux le 1^{er} septembre.

Avec l'aide des bénévoles, l'ASP continue à aider les enfants à faire leurs devoirs.

Un protocole sanitaire rigoureux a été mis en place afin de préserver les bénévoles, les enfants et les animateurs.

Les enfants sont contents de venir faire leurs devoirs dans les locaux et c'est avec grand regret que l'ASP a dû refuser d'inscrire beaucoup d'enfants, en raison du manque de bénévoles et de place.

L'ASP remercie chaleureusement tous les bénévoles pour leur dévouement malgré le contexte sanitaire actuel.



Si vous avez un peu de temps à accorder aux enfants, contactez l'association au 06 51 08 99 14.

➤ Nouvelles de l'AJPB – Jumelage avec Brackley



maison confectionnées dans de petits pots individuels (framboise ou ananas), accompagnés de biscuits britanniques (« ginger snaps », « custard creams », « shortbread fingers »).

Enfin, malgré toutes ces contraintes et malgré la triste mais compréhensible absence de beaucoup de seniors, ce forum a été un succès. Toutes les familles qui sont passées ont été positives et intéressées.

L'espoir fait vivre.



Difficile, en cette période de pandémie, de présenter beaucoup de réalisations au cours des derniers mois.

Le séjour à Brackley qui devait avoir lieu le week-end du 1^{er} mai a dû être annulé. 14 personnes avaient pourtant prévu de visiter le musée Sir John Soanes à Londres et se réjouissaient de revoir leurs amis anglais. Ce sera partie remise. Le Bureau de l'association s'active.

Tout comme a été annulée, en juin, la visite de l'exposition *Turner, peintures et aquarelles* au Musée Jacquemart-André qui devait être précédée d'un brunch au menu alléchant dans la belle salle à manger des anciens propriétaires. L'exposition a été repoussée jusqu'au 21 janvier 2021. Est-on en droit d'espérer s'y rendre ? Le Forum des Associations, lui, a été épargné.

L'association a tout mis en œuvre pour recevoir les visiteurs dans un strict respect des consignes sanitaires. Dans le cadre de la Gastronomie, elle a fait goûter aux adultes des « chutneys » maison (figue ou prunes) servis sur des « cream-crackers » et présenté un éventail de fromages britanniques provenant de différentes régions d'Angleterre, d'Écosse, de Cornouailles et du Pays de Galles. Les enfants se sont régalez des « jellies »



Contact APJB

ajpb.martine@gmail.com



> Cercle Philatélique et Cartophile Pavillonnais

> Charles de Gaulle (1890-1970)

Enfin, cette année, si particulière et si difficile à vivre, se termine. 2020 devait être « l'année de Gaulle » et beaucoup de manifestations étaient prévues. Malgré le nombre important de publications nous voulions lui rendre hommage en rappelant quelques moments de la vie de cet homme, simple, engagé, ayant toujours eu à cœur d'agir selon ses convictions.

> L'homme

Charles de Gaulle est né à Lille le 22 novembre 1890 dans une famille aisée, catholique et patriote. Son père, Henri de Gaulle, professeur de lettres et d'histoire, lui inculque, ainsi qu'à ses 3 frères et sa sœur, des valeurs solides et chrétiennes qu'il appliquera jusqu'à la fin de sa vie.

Le jeune Charles s'initie à la littérature et à l'histoire et fait preuve de grandes qualités intellectuelles. Après avoir étudié chez les Jésuites, il opte vite pour la carrière des armes: il intègre l'école militaire de Saint Cyr. Il rencontre Yvonne Vendroux en 1920 et l'épouse en 1921. Ils auront trois enfants, un garçon (Philippe, en 1921), et deux filles (Élisabeth en 1924, et Anne en 1928). Charles de Gaulle, très pudique et réservé, se montre chaleureux et extraverti envers cette dernière, atteinte de trisomie 21, qui meurt en 1948. La famille de Gaulle a une propriété à Colombey-les-Deux-Églises, La Boisserie, depuis 1934 et aime à s'y retrouver dès que possible.

> Le militaire

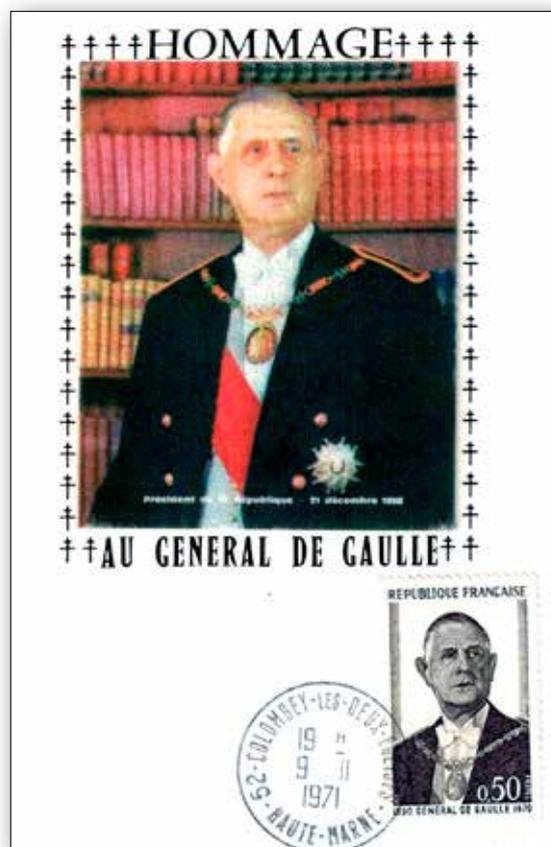
Sorti officier de Saint-Cyr en 1912, il est affecté à un régiment d'infanterie dont le colonel est Philippe Pétain. Pendant la Première Guerre Mondiale, blessé, il est fait prisonnier en 1916, puis après plusieurs tentatives d'évasion, enfermé dans la forteresse d'Ingolstadt. À l'Armistice, cet officier occupe divers postes de professeur dans des écoles militaires, et de 1927 à 1931, il est en garnison en Allemagne et au Proche-Orient avant de devenir secrétaire du Conseil supérieur de la défense nationale (dont le chef est Pétain). Il publie alors de nombreux ouvrages sur le métier militaire et la stratégie. (*Le Fil de l'épée* en 1932, *Vers l'armée de métier* en 1934 et *La France et son armée* en 1938). Colonel en 1937, général à titre temporaire à la fin mai 1940. Le 5 juin 1940 Charles de Gaulle est appelé par Paul Reynaud, président du Conseil, comme secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre. Le 16 juin, de retour de mission en Angleterre, il apprend la demande d'Armistice. Il repart aussitôt pour Londres afin de poursuivre la guerre. Le 18 juin 1940 il lance un appel à la résistance, sur les ondes de la BBC. Grâce à sa détermination et à l'appui de Churchill, il organise des forces armées (les Forces françaises libres), crée

le Comité français de la Libération nationale, puis le Gouvernement provisoire de la République française.

> Le politique

Charles de Gaulle applique certaines mesures (création de la sécurité sociale, nationalisation des banques et des compagnies d'électricité, droit de vote pour les femmes en 1944) et en avril 1947, il fonde le Rassemblement du Peuple Français. En mai 1958, à Alger, les gaullistes participent activement au soulèvement des colons algériens et des militaires combattants en Algérie. Le 29 mai 1958, René Coty fait appel « au plus illustre des Français ». Président du Conseil des Ministres, il fait rédiger une nouvelle Constitution conforme à ses idées. Le 28 septembre 1958, la nouvelle Constitution est approuvée par près de 80 % des votants. Le 21 décembre 1958, Charles de Gaulle est élu président de la République. Il prend ses fonctions le 8 janvier 1959 et démissionne en 1969. Il se retire dans sa propriété de Colombey, où il meurt le 9 novembre 1970.

Ce fut l'homme le plus important en France durant ce XX^e siècle.



Cercle Philatélique et Cartophile
Tél. : 01 48 48 37 44

Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture



> APPEL AUX DONNS

En partenariat avec l'association « Règles Élémentaires » l'APJC organise une collecte de protections hygiéniques intime féminine (serviettes hygiéniques, tampons, ...) pour les femmes sans abri ou mal-logées. Une boîte à dons vous attend dans le hall d'accueil de l'APJC.

> L'ESPACE JEUNES ET LA BOUSSOLE

• **L'Espace Jeune** est ouvert tous les samedis après-midi hors vacances scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

Ces moments sont l'occasion pour les jeunes de 11 à 14 ans de proposer et de construire, avec les animateurs jeunesse, le programme des prochaines activités et sorties, comme par exemple : après-midi loup-garou, soirée Murder Party, sortie entre filles sur Paris.

• **Pour les 14/17 ans**, le temps d'accueil et de loisirs se déroule le jeudi soir dans le cadre de La Boussole.

Les plus de 14 ans souhaitent développer les temps d'animations collectifs, en organisant une soirée supplémentaire, un samedi par mois et une sortie à chaque vacances scolaires.

N'hésitez pas à rencontrer les animateurs jeunesse de l'APJC et découvrir le programme des prochaines vacances scolaires ainsi que celui des jeudis et samedis conçus en fonction de l'âge.

> SOIRÉE SPÉCIALE « NAIN PORTE QUOI »

Vendredi 18 décembre 2020 à 21h (sous réserve)

La Nuit des Ludosaures a rencontré un véritable succès, le club réitère l'aventure cette saison. Une soirée autour d'un thème, choisi en fonction de l'actualité ludique, où les participants costumés seront les bienvenus!

• **Tarif tout public: 2 € / adhérent: 1 €**



> SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Samedi 19 décembre 2020 à 15h (sous réserve)

Afin de clôturer l'année 2020 en famille dans une ambiance conviviale, l'APJC programmera un spectacle à destination des tous petits. Chocolat chaud offert dans une atmosphère de fête. La compagnie et le titre du spectacle seront dévoilés prochainement!

Tarif tout public: 7 € / adhérent: 5 € comprenant une entrée enfant moins de 13 ans et une entrée adulte.

> ACTION SOCIALE ET FAMILLE À L'APJC

> ÉCRIVAIN PUBLIC

Aide pour:

- Lire et écrire des courriers.
- Comprendre des documents administratifs
- Remplir des documents officiels (logements sociaux, CMU, DALO, MDPH...).
- Faire des démarches diverses en ligne (déclaration impôts, retraites, préfecture...).



Sur rendez-vous:

- Mardi de 18h à 20h
- Mercredi de 10h à 12h
- Vendredi de 10h à 12h

> MÉDIATION SOCIALE PARTAGÉE (MSP) EN PARTENARIAT AVEC LA CAF 93

Accompagne les allocataires dans leurs démarches en ligne auprès de la CAF (Déclaration trimestrielle de revenus, attestations, consultation de dossier...).

• **Les jeudis de 14h à 16h (possibilité de prise de RDV)**

> LIEU D'ACCUEIL

> ENFANT / PARENT (LAEP)

Accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un membre de la famille. C'est un espace de jeux, de paroles, de rencontres dans la bienveillance.

• **Tous les vendredis de 9h30 à 12h (sur inscription)**



> CAFÉ DES PARENTS

Espace de rencontre entre parents, d'échange, de partage d'idées, réflexions et conseils...

Les enfants sont les bienvenus.

Séance animée par différents professionnels.

• **En alternance, une fois par mois un mercredi de 10h à 11h30 ou vendredi de 19h à 20h30.**

> VACANCES FAMILLES

En partenariat avec ANCV et CAF, la structure accompagne les familles bénéficiant de l'aide VACAF et qui ne parviennent pas à organiser des vacances.

• **Sur rendez-vous auprès de la référente action sociale et famille**

> CYBERESPACE

Le Cyberespace pavillonnais est ouvert tous les lundis de 14h à 16h et vous accompagne pour toutes vos démarches administratives numériques (partenariat: Mission Locale Intercommunale / Soliha / Service Emploi-Insertion Ville des Pavillons sous Bois / Circonscription de Service Social / CAF / APJC).



Pour toute information sur le contenu, connaître les tarifs et les modalités d'inscription :

APJC: 01 48 02 07 79

23, allée Étienne Dolet – Les Pavillons-sous-Bois

Site Web : www.apjc.org – Courriel : infos@apjc.org



SEP TENNIS

> Noël au SEP Tennis: cadeaux

Toute l'équipe dirigeante et enseignante du SEP Tennis souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous les Pavillonnais. Cette période est synonyme de partage, de plaisir, de famille, sans oublier que c'est également une période de cadeaux. Et pour honorer cette période, le SEP Tennis vous gâte avec plein de cadeaux.

> Stage pour les enfants

Si vous ne le savez pas encore, à chaque période de vacances scolaires, le SEP Tennis propose des stages de tennis.

Une des formules les plus appréciées est la formule journée complète. Elle permet aux enfants d'être encadrés de 8h30 à 17h en faisant diverses activités (tennis, sports, jeux divers, jeux ludiques, temps calmes, jeux de société, cinéma).

Cette année, ce stage aura lieu du lundi 21 décembre au jeudi 24 décembre, soit 4 jours complets.

> Pour fêter dignement cette fin d'année, le SEP Tennis est fier DE VOUS OFFRIR 2 CADEAUX.

1^{er} CADEAU:

- Une remise de 50% sur le prix du stage de votre enfant, soit **66 € au lieu de 112 € pour la formule Journée complète.**
- Si vous optez pour la formule Tennis uniquement (1h30 de tennis en matinée, sur 4 jours), le tarif est de **28 € au lieu de 56 €.**
- La dernière formule, la ½ journée (3h de sport tous les matins de 9h à 12h, pendant 4 jours) est de **42 € au lieu de 84 €.**

2nd CADEAU: Chaque participant recevra une casquette et une boîte de balle.

> Séance pour adultes

À partir de janvier 2021, le SEP Tennis offre une **séance de cours** afin de permettre à chacun de s'initier au tennis. Vous pouvez venir avec un ami, des collègues, votre conjoint. Vous vivrez 1h de tennis encadrée par un professionnel. Le matériel est fourni, balles et raquettes, vous ne vous souciez de rien.

Réservation par téléphone au 06 190209 10

⚠ Important: toutes ses informations peuvent être modifiées en fonction des restrictions sanitaires



Pour toute demande d'information ou inscription sur les stages:

Contactez Nicolas au 07 50 57 81 00
ou à l'adresse suivante:
contactseptennis@gmail.com.

SEP PÉTANQUE

> Deuxième Régional au stade de l'Est Pavillonnais

C'est avec plaisir et honneur que la section pétanque du stade de l'Est Pavillonnais a célébré le deuxième Régional, le week-end du 19 et 20 septembre 2020, pour la seconde année consécutive.

À cette occasion, 176 équipes de toutes catégories se sont affrontées en doublettes.

Le concours s'est déroulé dans les meilleures conditions avec la mise en application des règles du jeu mais aussi des règles sanitaires. Une ambiance conviviale, chaleureuse a pu être observée tout au long de ce week-end sportif, ainsi qu'une grande qualité de jeu et un profond respect entre les joueurs.

Nous félicitons la ténacité, l'adversité et la qualité de jeu des vainqueurs de ce deuxième Régional: Lionel DI RUZZA et Quentin LECOEUVE. (En photo ci-contre).

L'organisation de ce grand rendez-vous a été orchestrée par David BATISTA, Président du SEP Pétanque, soutenu par les bénévoles de l'association, les membres du Comité 93 et les sponsors. De son côté, la ville avait mis à disposition les équipements sportifs.

C'est avec joie que le SEP Pétanque renouvèlera l'expérience l'an prochain.



➤ Atout Sports et Loisirs

Le programme de loisirs, pour les jeunes Pavillonnais âgés de 12 à 17 ans, avait été aménagé pendant les vacances de la Toussaint pour proposer de nombreuses activités variées, tout en s'adaptant aux consignes sanitaires et en appliquant les protocoles : sorties Five Bobigny, à la patinoire, au cinéma, au zoo de Thoiry, des activités manuelles, culinaires, des jeux autour du thème de la quinzaine *Halloween* et bien sûr, des activités sportives variées dans les différents équipements sportifs de la ville. De nouveaux rendez-vous seront proposés, si les conditions sanitaires l'autorisent, pendant les vacances de Noël. Une communication, avec le programme détaillé, sera réalisée sur le site internet de la Ville et sur la page Facebook institutionnelle.



ATOUT' SPORTS ET LOISIRS

**OUVERT
PENDANT LES
VACANCES SCOLAIRES
DE 12 À 17 ANS**

Nombreuses activités sportives, de loisirs et sorties avec une participation symbolique

Inscriptions sur place les jours d'ouverture

- Salle Jean Moulin
- 140 avenue Aristide-Briand
Les Pavillons-sous-Bois
- Accueil de 10h à 12h30
et de 13h30 à 18h

contact : Service Jeunesse et Sport 01 48 02 75 73 / 06 27 37 24 89
programme des activités : www.les-pavillons-sous-bois.fr

➤ Confiance

Le Président de la République a pris des mesures nécessaires face à la dégradation de la situation sanitaire. Si le premier confinement a été bien accepté, le second soulève bien des questions voire un fort mécontentement. Pour que de telles mesures soient acceptées, il faut les comprendre. Suite à la cacophonie sur les masques, notre confiance a fortement été émuée. En effet, le gouvernement nous expliquait que les masques ne servaient à rien, puis il nous a imposé leur port sous peine d'une amende de 135 €. Ce revirement a été catastrophique pour la crédibilité de la parole publique, et a pu mettre en danger nos concitoyens. Le second confinement apparaissant

comme inévitable, une majorité de mesures indispensables ont été imposées. Mais d'autres sont incompréhensibles, comme l'interdiction d'ouverture des petits commerces, qui font aujourd'hui face à de très lourdes conséquences financières, alors que les grandes surfaces ont pu poursuivre leurs activités. Pourquoi s'arc-bouter sur cette mesure, la plus impopulaire et la plus dévastatrice pour notre économie? « Errare humanum est, sed perseverare diabolicum »*. Cela conduit à décrédibiliser la parole présidentielle, mais, surtout, à une crise sociale majeure. De très nombreux commerçants sont désespérés, ne sachant plus comment nourrir leur famille. Ce

désespoir, venant s'ajouter à la crise des gilets jaunes et au problème du terrorisme islamique, a conduit le pays dans une crise qui malmène fortement notre démocratie. ■

** L'erreur est humaine, mais persévérer est diabolique*

Nous nous réjouissons que le Président de la République ait pris en compte la détresse des commerçants en autorisant leur réouverture, conditionnée au strict respect d'un protocole sanitaire renforcé.

Les élus de la Majorité municipale

➤ Prudence ou immobilisme ? Budget novembre 2020

De façon générale, la municipalité de droite reporte d'importantes dépenses de travaux : extension de l'école Jean Macé, réfection des pavillons de garde, aménagement de la Place Carmontelle à la Fourche, remplacement des horodateurs, camion pour les espaces verts, sécurité incendie pour l'Espace des arts. Pour certains de ces dossiers, il n'y a pas eu en effet d'appel d'offres, faute de personnel.

La crèche de la Villette, promise pour début 2017, n'est toujours pas ouverte. Ainsi le programme électoral de la droite est mis à mal : les achats tant vantés du

bar du Nile Ave V. Hugo et d'une boutique à la Basoche sont loin de se faire, comme auparavant il en avait été avec le bar du Belvédère Ave V. Hugo, jamais acheté. L'achat d'une boucherie Ave de Chanzy est désormais conditionné à la réfection du bâtiment. Le projet de centre de loisirs Ave J. Jaurès se poursuit lentement. Sera-t-il achevé avant la fin de la mandature ? Le groupe scolaire Robillard ne fait l'objet d'aucun projet.

En conséquence, l'emprunt de 1,9 millions d'euros ne se fait pas. On enregistre même un excédent à hauteur de 700 000 euros, notamment parce que certaines dépenses

avaient été amplement minorées lors du budget primitif : droits de mutation, redevances des services, redevances des marchés forains... Bien plus de recettes, et bien moins de travaux ! En période de contexte sanitaire, nous approuvons l'exonération de la redevance versée par les commerçants, mais nous aurions choisi de soutenir davantage financièrement l'unique librairie de la ville. ■

B. Deny, S. Calisir, J.-F. Chleq,
conseillers municipaux de l'Opposition

Tél. : 06 25 48 09 38

loppositionauxpavillonssousbois@gmail.com

 Pavillons sous-bois la voix de l'opposition.

Reconfiner, le mot terrible ! Nous qui espérons être tirés d'affaire, nous voici de nouveau « assignés à résidence » sans savoir quand cette période d'incertitude prendra fin.

Cette situation engendre chez chacun d'entre nous des sentiments divers : colère, angoisse, tristesse, désinvolture par rapport à la mise en œuvre des gestes barrières, voire rébellion.

Au-delà de toutes ces attitudes, chacun s'accordera à dire qu'il est indispensable de rendre hommage aux commerçants de Pavillons-sous-bois qui rivalisent

d'imagination et de réactivité pour continuer à assurer leurs activités dans les meilleures conditions sanitaires : livraison, « clic et collecte » ...

En plus des mesures mises en œuvre par le gouvernement pour les aider, il est de la responsabilité de chacun de privilégier nos achats chez eux. Ils sont les garants de la vitalité de notre commune, de la sociabilité et contribuent à leur manière à faire vivre la convivialité dont nous avons tous besoin en ce moment.

Nous avons proposé à la mairie de valoriser par une page du bulletin municipal ou le

site internet de la ville leurs méthodes et heures d'ouverture. Il semble que cette idée ait été reprise et je m'en félicite. À l'heure où vous lirez ce texte, j'espère que cette pandémie, grâce à la responsabilité de chacun dans la mise en œuvre des gestes barrières, commencera enfin à reculer et que nous pourrions envisager 2021 avec plus de sérénité et d'espoir, c'est tout ce que je nous souhaite. Bonnes fêtes de fin d'année ! ■

Jenny Lebard

➤ Association Réseau Bronchiolite

Comme chaque année, le Réseau Bronchiolite médico-kinésithérapique Île-de-France fonctionnera pendant l'épidémie hivernale de bronchiolite. La période de confinement ne change rien à la mobilisation des kinésithérapeutes et des médecins libéraux franciliens participants au Réseau auprès des nourrissons. Le centre restera opérationnel jusqu'au dimanche 17 janvier 2021.

➤ **Des standardistes spécialisées communiqueront les coordonnées :**

• **des kinésithérapeutes** disponibles à leurs cabinets, les samedis, dimanches et les jours fériés de 9h à 18h. Pour cela, il faudra composer le **0820 820 603**. Ce numéro fonctionne dès le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

• **des médecins** disponibles 7j/7. Pour cela, il faut composer le **0820 800 880**. Ce numéro fonctionne de 9h à 23 h.



➤ Pour sauver des vies, donnez votre sang

➤ **Continuer à donner pour répondre aux besoins des patients**

Dans ce contexte de crise sanitaire, la collecte de sang doit se poursuivre pour répondre aux besoins des patients, pour lesquels les transfusions sont vitales. L'EFS continue ainsi à accueillir les donneurs sur tout le territoire.

➤ **Des mesures mises en place pour protéger les donneurs, les personnels de l'EFS et les bénévoles associatifs**

Il n'y a pas de risque de transmission de la COVID 19 par transfusion et toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur l'ensemble des lieux de don pour éviter les risques de transmission du virus: port du

masque obligatoire pour tous, application des règles de distanciations et d'hygiène renforcées.

Il est en outre demandé aux donneurs de ne pas venir accompagnés par une personne qui ne donne pas son sang, de porter le masque, de respecter un mètre de distance minimum entre les donneurs et de respecter les gestes barrières.

Pour la sécurité de tous, l'EFS vous incite à télécharger l'application « Tous anti-Covid ».

➤ **Comment donner son sang ?**

Être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg, ne présenter aucun des symptômes grippaux, se munir d'une pièce d'identité. Les personnes ayant

présenté des symptômes de la COVID 19 doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang.

➤ **Don du sang**

Mardi 5 janvier 2021

14 h 30 - 19 h 30

salle du Conseil – Hôtel de ville



La ville des Pavillons-sous-Bois recrute

➤ **Direction Enfance, Jeunesse, Sports et Petite Enfance**

- Animateur centre de loisirs et pause méridienne
- Infirmière en crèche

➤ **Pôle santé / social**

- Conseiller en Économie Sociale et Familiale - Pôle Action sociale
- Dentistes - Centre municipal de santé
- Médecin généraliste - Centre municipal de santé
- Aide-soignante - SSIAD

➤ **Police municipale**

- Agent point école
- Policier municipal

➤ **Direction des Services Techniques**

- Gardien d'école - Service Bâtiments
- Agent des Espaces Verts
- Agent Propreté

➤ **Service Urbanisme**

- Inspecteur de Salubrité



➤ **Direction Générale Adjointe Ressources internes**

- Responsable Carrières et Paie
- Gestionnaire Administrative et Juridique

➤ **Services à la population**

- Responsable Population
- Agent service Population

➤ **Service commerce**

- Manager centre-ville

Retrouvez l'intégralité des offres d'emploi sur le site de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr et postulez en ligne





État-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-État-Civil de la Ville.



Centre Municipal de Santé

91, avenue Aristide Briand – Les Pavillons-sous-Bois

Depuis la rentrée, le Centre Municipal de Santé accueille un nouveau médecin généraliste, le Docteur Aïcha Maghraoui.

Elle reçoit, sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Contact : **Tél. : 01 72 59 19 60**



Urgences médicales

> **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93 : 15**

> **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24 H SUR 24**

- Hôpital Verdier – Bondy – **0148026666**
- Clinique Vauban consultations sans rendez-vous
De 9h à 21h 7j/7 135, avenue Vauban – Livry-Gargan **0145097300**
- Hôpital Privé de l'Est Parisien 11 boulevard de la République – Aulnay-sous-Bois.
Le service des Urgences est ouvert 24H/24 – 7J/7 et joignable au **0148193334**

> **URGENCES MÉDICALES DE NUIT** : en l'absence de médecin, contacter le commissariat de Bondy. **0148503000**

> **Permanence des chirurgiens-dentistes après 19h : 0148362887**



Pharmacies de garde

www.monpharmacien-idf.fr

MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur les **pharmacies ouvertes** en Île-de-France, notamment les **pharmacies de garde** les dimanches, les jours fériés et la nuit. **MonPharmacien (www.monpharmacien-idf.fr)** est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France.

Pharmacies : gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h

PHARMACIE DE L'EUROPE

112, avenue de Rome 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Ouvert 7j/7 de 8h à 21h et de 9h à 20h les dimanches et les jours fériés

0148474297



Téléphones utiles

> **COMMISSARIAT DE BONDY** : Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**

> **POLICE MUNICIPALE** :

Maison des Services Publics allée de Berlin

Tél. : **01 48 02 75 37**

> **Permanence technique de la ville** : Tél. : **01 48 48 20 94**



MARIAGES

AOÛT 2020

- Yoni, Pinhas, Adam AOUIZERATE et Noémie, Esther DERAÏ
- Piratheepan BALASUBRAMANIAM et Thanusha CHANDRALINGAM
- Jean-Michel, Julien ROUARD et Chantal, Annie SCHLAMIAC
- André LIBOZ et Nathalie, Pascale, Annie LALÉ
- Adilson, Bermelindo LOPES FREIRE et Lucia, Maria SOARES MONTEIRO

SEPTEMBRE 2020

- Noureddine RAGHIB et Anissa JAMAÏ
- Jérôme, Manuel, Michel VOGT et Sandrine, Pierrette, Renée, Catherine BARAULT
- Stéphane, Daniel PAPIN et Vanessa, Aurélie, Josée, Marie SUJOL
- Aurélien, Emmanuel, Fabien, René, Georges THOMAS et Morgane, Marcelle, Jessica DORIVAL
- Claude OLMOS et Agnès, Raymonde BORIE
- Oumarou SEYDI et Ebru KECECI
- Camilo, Sebastian BARBA MEDIAVILLA et Ana, Luisa SANDOVAL

NAISSANCES

JUILLET 2020

- Marie, Idiatou, Keirah DIALLO née le 24 juillet 2020

AOÛT 2020

- Maëlle, Anna CYRILLE née le 2 août 2020
- Ziad ELBAYOUMI né le 6 août 2020
- Soline BOILEAU née le 16 août 2020

SEPTEMBRE 2020

- Nelson, Jérôme, Philippe MINIE né le 25 septembre 2020
- Easton NTOMO LUBAKI né le 29 septembre 2020

Le temps des Fêtes par

MONOPRIX

Un bon Noël commence par de bons produits.

Livraison à domicile gratuite
dès 50€ d'achats avec la Carte*

MONOPRIX
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
PLACE OISSERY FORFRY

Du lundi au samedi de 9h à 20h
et le dimanche de 9h à 13h

1H GRATUITE DÈS 5€ D'ACHATS

* Hors forfait préparation 2€. Voir conditions générales et spécifiques de la livraison à domicile et conditions d'adhésion à la Carte de fidélité Monoprix en magasin ou sur MONOPRIX.fr.
Monoprix - SAS au capital de 78 365 040 € - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Clichy - 552 018 020 R.C.S. Nanterre - Pré-presse : 

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

L'évolution de la pandémie et des mesures sanitaires n'ont pas autorisé la ville à conserver les animations de Noël telles qu'elles se déroulent habituellement.

Pour conserver l'esprit de Noël tout en garantissant le respect des consignes sanitaires, **le Père Noël et ses mascottes iront, en petit train, à la rencontre des enfants dans les écoles maternelles**

**jeudi 17 et vendredi 18
décembre.**

Cette année, les enfants ne pourront, hélas pas monter dans le petit train.

Samedi 19 décembre,
rendez-vous dans la ville pour rencontrer le Père Noël et ses mascottes qui circuleront en petit train accompagnés de musiciens.

Là encore, l'accès au petit train pour une balade dans la ville ne sera pas autorisé cette année.



Arthurimmo.com

LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

www.gargan-arthurimmo.com

Nous sommes présents sur votre commune depuis 1998.

Notre réseau 100% expert est constitué d'une équipe spécialisée en succession, en conseil juridique, fiscal, financier et commercial.

L'estimation de votre bien vous est offerte et nous assurons un suivi personnalisé de la mise en vente jusqu'à la signature chez le notaire.

Au plaisir de vous rencontrer !

Suivez-nous:



AGENCE DE LA GARE

1, place Oissery Forfry
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

@: gargan@arthurimmo.com

☎ **01.48.48.30.30**



AGENCE DE LA LIBERATION

1, boulevard Robert SCHUMAN
93190 LIVRY-GARGAN

@: gargan2@arthurimmo.com

☎ **01.43.84.39.70**